AUTORISATION DE FERMETURE Agr: p405378

Bureau de dépôt : Bruxelles X

Revue trimestrielle 75° année n° 282 octobre, novembre et décembre 2020

ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS







LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENT HONORAIRE

- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY Voie de Liège, 148 B-4053 Embourg Tél (GSM) 0475 364728 E-Mail: fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ Av. Général Jacques, 46 b B-1400 Nivelles Tél : 067 220823

E-Mail: fratcha.vpn@gmail.com E-Mail: fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT Rue Saint Denis, 23 6900 - Marche-en-Famenne GSM: 0474 713643 E-Mail: fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE Bergstraat, 30 B-3078 Meerbeek GSM: 0475 814424 E-Mail: fratcha.tn@gmail.com Compte Fraternelle: IBAN: BE 75 0357 5632 9451 BIC: GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN Allée des Mésanges, 6 Bte 12 B-5101 Erpent Tél: 081 305035 - GSM: 0475 286812 E-Mail: fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON Rue de Wavremont, 5 B-5330 - Assesse Tél: 083 656183 - GSM: 0476 351578 E-Mail: fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél: 084 313799 - GSM: 0472 480893
E-Mail: fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Edmond ANTOINE (Porte-drapeau national) Rue des Acacias, 10 B-6900 Marche-en-Famenne Tél: 084 313282 E-Mail: fratcha.drapeau@gmail.com

- Christian OGER (Conseiller) Rue Saint-Roch, 33 B-6997 Erezée (Soy) Tél: 0479 956678 E-Mail: fratcha.log@gmail.com

- Joseph PERIN (Conseiller) Rue de la Chouette, 2 B-6900 Marche-en-Famenne (Roy) Tél: 084 344048 – GSM: 0478 332895

E-Mail: fratcha.pub@gmail.com
- Colonel BEM Eric HARVENT (Conseiller)
Rue Fagnoule, 1
B-6971 Champlon

B-6971 Champlon Tél: 0479 825584

E-Mail: fratcha.cons@gmail.com

Le mot du président national

Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais,

Contrairement à ce que l'on annonçait dans la revue n° 281 parue en septembre dernier, la remise de commandement du Bataillon de Chasseurs Ardennais par le Lieutenant-colonel breveté d'état-major Damien Lathuy au Lieutenant-colonel breveté d'état-major Vincent Douniaux a finalement eu lieu selon la tradition, même si l'assistance avait été réduite en raison des circonstances.

Invité par le Lieutenant-colonel breveté d'état-major Damien Lathuy à prendre la parole à cette occasion, et après avoir offert quelques fleurs à son épouse pour sa bienveillante attention à l'égard de notre Fraternelle, nous lui avons exprimé au nom de tous nos membres, notre reconnaissance pour son souhait constant d'approfondir les relations Fraternelle-Bataillon. Cela s'étant, rappelons-le, concrétisé par la Charte d'amitié, de solidarité et de partenariat, signée très officiellement en octobre 2019 à Saint-Hubert.

En souhaitant bon vent au chef de Corps partant pour la suite de sa carrière à l'état-major de l'Eurocorps et une installation réussie pour toute sa famille à Strasbourg, nous avons évidemment profité de cet instant privilégié pour souhaiter la bienvenue au Lieutenant-colonel breveté d'état-major Vincent Douniaux et l'espoir de voir se poursuivre la collaboration effective que la Charte suggère.

Par ailleurs, avec tous les administrateurs de la Fraternelle, nous nous sommes penchés sur la suite à donner aux diverses manifestations prévues pour les prochains mois et, en particulier, notre congrès annuel d'avril 2021 à Bastogne qui, rappelons-le, sera celui du 75° anniversaire de notre Fraternelle et du 25° de l'attribution du titre de "Royale".

Pour marquer l'évènement avec faste, l'idée était de mettre à l'honneur les derniers glorieux Anciens de '40 en présence des lauréats des écoles ayant participé au programme "citoyens responsables juniors". Hélas, il a fallu se rendre à l'évidence : la situation sanitaire restera encore compliquée "un bon moment" comme s'accordent à le dire la plupart des "experts", pour lesquels une bonne partie de l'année 2021 restera impactée par la pandémie. Dès lors, la décision a été prise de reporter notre Congrès à une date ultérieure et sous une forme qui restera à définir en fonction de la prudence qui s'imposera à nous tous à ce moment.

Lorsque vous lirez ces quelques lignes fin décembre, nous espérons vraiment qu'un petit assouplissement des mesures de confinement sera possible pour vous permettre de passer quelques bons moments avec vos proches.

Et, quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons à toutes et à tous, Chasseurs Ardennais, amis et amies des Chasseurs Ardennais, un joyeux Noël et une année de renouveau.

Beste Ardennenjäger, Freunde und Freundinnen der Ardennenjäger,

Die Befehlsübergabe beim Ardennenjägerbatallion zwischen dem Oberstleutant i.G. Damien Lathuy und dem Oberstleutant i.G. Vincent Douniaux hat schlussendlich doch nach altbewährten Muster stattfinden können, selbst wenn die Teilnehmerzahl aufgrund der sanitären Lage reduziert werden musste.

Der Oberstleutant i.G. Lathuy hatte uns diesbezüglich aufgefordert das Wort zu ergreifen, nachdem wir seiner Gattin einen Blumenstrauß überreicht hatten, um ihr auf diese Weise den Dank für ihr Wohlwollen uns gegenüber auszudrücken haben wir dem Oberstleutant für seine Arbeit bei der Vertiefung der Beziehung Bruderschaft – Batallion gedankt, die Zusammenarbeit zwischen der Einheit und uns ist durch eine Charta der Freundschaft, Solidarität und Partnerschaft per Unterschrift besiegelt.

Wir haben die Gelegenheit genutzt um dem scheidenden Korpschef für seine neuen Aufgaben in Strassburg beim Eurokorps viel Erfolg zu wünschen, seinen Nachfolger im Amt, dem Oberstleutant i.G. Douniaux willkommen geheissen und ihm unsere Charta ans Herz gelegt.

Unser jährlicher Kongress von April 2021 in Bastogne, der den 75. Geburtstag unserer Vereinigung und ebenfalls an den 25. Geburtstag der Verleihung des Titels « Königliche Bruderschaft » erinnern sollte, ebenso wie die Ehrung der letzten glorreichen Ardennenjäger von 1940 und der Preisträger des Programms « Verantwortliche junior Bürger » fällt der sanitären Lage zum Opfern, denn die Mehrzahl der Gesundheitsexperten geht davon aus das die heutige Lage noch weit ins Jahr 2021 hineinreichen wird. Der Verwaltungsrat unserer Bruderschaft hat daraufhin den Kongress in die zweite Jahreshälfte verlegt, wobei die Modalitäten den jeweiligen

Umständen Rechnung tragen sollten.

Wir hoffen das eine kleine Anpassung der Lockdownmassnahmen zum Jahresende es euch erlauben wird einige frohe Stunden mit euren Angehörigen zu verbringen, wir wünschen euch allen Ardennenjäger, Freunde und Freundinnen der Ardennenjäger eine frohe Weihnacht und ein gesegnetes neues Jahr.

Bleibt wachsam. Halten und beißen!





LE CHASSEUR ARDENNAIS

N° 282 – 4° trimestre 2020

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com
Photos : le Bataillon, les sections, la rédaction, Roland Hellas, Vincent Bordignon.
Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com
Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 3.200 Ex

Le n° 283 paraîtra fin mars 2021 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le le 17 février 2021 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 284. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet: http://www.fraternellechasseursardennais.be



AVEC LE SOUTIEN DE LA



Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ♦ Le Général-major Gilles Magon n'est plus
- Décès du Général-major Jean Henrioul
- ♦ Le Colonel BEM Jean-Marie Castermans et les Chasseurs Ardennais
- ♦ Adieu à l'ami Jean-Marie
- ♦ Assemblée générale statutaire 2020
- Affiliation gratuite des Centenaires à la Fraternelle

P7 Au Bataillon

- 25 septembre 2020 Cérémonie de passation de commandement au Bataillon de Chasseurs Ardennais
- Un nouveau caporal de Corps au Bataillon
- ♦ Le Bataillon et le Covid 19

P10 Bevue de

♦ Les Chasseurs Ardennais dans la presse

P11 Pans les

♦ Compte-rendu des activités des sections

P26 Le coin Evocation

- Notes rédigées par Joseph André (1ère partie)
- ♦ La vie mouvementée de l'état-major de la Zone V de l'Armée secrète

P28 Yemoignages

♦ Service militaire, service humain

P28 Lecoin

- Promotions récentes
- ♦ Attestation de qualité

P30 Fournitures

 Commande veste officielle de la Fraternelle

La vie de la Fraternelle

Le Général-major Gilles Magon n'est plus

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès le 12 novembre dernier à Libramont du Général-major

Gilles Magon. Il avait 91 ans.

Il était le doyen des officiers généraux issus de la famille des bérets verts à la hure.



Il a commandé le 1 ChA caserné à Spich de 1972 à 1974 et la 1ère Division, dont l'état-major se trouvait à Verviers, de 1983 à 1986. Il termina sa

carrière en 1988 en tant que général adjoint au commandant du 1^{er} Corps belge et commandant en chef des forces belges en Allemagne (CCFBA).

En raison des décisions gouvernementales en matière de sécurité sanitaire, les funérailles ont eu lieu le 18 novembre dans la plus stricte intimité familiale.

Nous réitérons à sa famille nos plus sincères condoléances et l'assurons de toute notre sympathie.

Un éloge paraîtra dans la revue 283 de mars prochain. ♦

Décès du Général-major Jean Henrioul

Notre président honoraire, le Général-major Jean Henrioul, nous a quittés.

C'est avec b e a u c o u p d'émotion que nous avons appris son décès, dans sa 86° année, à Namur le 17 novembre 2020.



Il était président honoraire de notre Fraternelle après en avoir été le président national de 2000 à 2007. Il a commandé le 3° Régiment de Chasseurs Ardennais de septembre 1980 à septembre 1982 et a terminé sa carrière militaire comme général adjoint au chef d'état-major de la Force Terrestre.

Les circonstances sanitaires actuelles ont obligé ses proches à organiser les funérailles dans l'intimité familiale. Celles-ci ont eu lieu le 21 novembre.

Nous réitérons ici nos sincères condoléances exprimées par ailleurs à la famille.

Le souvenir du défunt sera évoqué dans la revue 283 à paraître en mars prochain. ◆

Le Colonel BEM Jean-Marie Castermans et les Chasseurs Ardennais

Dans notre dernière édition, nous faisions part du décès du Colonel BEM Jean-Marie Castermans, en précisant que nous reviendrions sur sa carrière et son rôle majeur au sein de notre Fraternelle dans la présente édition.

Avant de devenir le chef de Corps du 1 ChA et adopter définitivement le béret vert à la hure, Jean-Marie Castermans fut successivement commandant en second de compagnie au 12 Li, cadre à l'École d'infanterie (EI),

chef de peloton et commandant en second à la 16° compagnie antichars, commandant de compagnie au 2 Cy et officier d'état-major à l'état-major de la 7° Brigade d'infanterie blindée, au quartier général de NORTHAG (Northern Army Group) et à l'état-major du 1° Corps. Durant cette même période, il obtint le brevet d'état-major belge et un brevet analogue attribué par le collège d'état-major de l'armée canadienne où il séjourna un an.

Il reprit le commandement du 1 ChA peu de temps après son déménagement de l'Allemagne vers la Belgique. Au tout début, la vie à Marche-en-Famenne était rustique. En dehors des bâtiments qui hébergeaient le Bataillon et un bâtiment de logement pour les cadres, il n'y avait aucune autre infrastructure. Les repas étaient pris dans les garages aménagés en cuisine et réfectoire. Tous les appuis provenaient d'ailleurs. C'est dire si la tâche était rude.

Dans le registre des innovations, le Lieutenant-colonel BEM Castermans est à l'origine de l'érection sur le parade ground du Bataillon du monument aux 1 et 4 ChA sur le modèle de celui du monument national de Martelange. Le sanglier fut taillé, à partir d'un gros bloc calcaire amené à Marche-en-Famenne, par un officier "artiste" du Bataillon particulièrement costaud, le Lieutenant Raymond Heniskill. Les officiers du Bataillon découvrirent également en la personne de leur chef de Corps un passionné d'histoire qui les emmena à Bastogne (ce

qui est normal), mais aussi en Normandie (ce qui l'est moins) pour des exercices de cadre inoubliables. Enfin, il est le premier chef de Corps du 1 ChA à avoir entraîné tout son personnel pour participer en bataillon à la Marche du Souvenir et de l'Amitié (MSA) devenue entre-temps la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA). Il n'est du reste pas impossible que l'expression « une forêt de bérets verts » ait été pour la première fois utilisée par lui. À tout ceci on peut encore ajouter qu'il était très humain, qu'il maniait l'humour avec beaucoup de doigté, qu'il savait s'amuser et qu'il était un amateur et un connaisseur de bons vins.

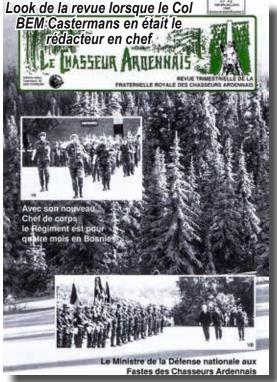
À l'issue de sa période de commandement du 1 ChA, le Colonel BEM Castermans occupa des fonctions d'étatmajor d'importance et devint de 1984 à 1986 le commandant de la 7° Brigade d'infanterie blindée. Dans cette fonc-

tion, il montra un intérêt particulier pour les moyens de communication moderne et dota la brigade d'un outil d'information qui lui survécut jusqu'à sa dissolution en 2011 : Télé 7.

Admis à la retraite en 1992, le Colonel BEM Castermans, tout particulièrement attaché à la cause des Chasseurs Ardennais, devint l'adjoint au rédacteur en chef de la présente revue pour en devenir ensuite le rédacteur en chef. En 1998, il créa le site







internet de la Fraternelle et l'anima jusqu'en 2018. On y retrouve la patte du passionné d'histoire qu'il était, notamment pour l'historique des Chasseurs Ardennais, la relation en quelques lignes des combats de Bodange et de Chabrehez, et la remarquable description de la cérémonie de remise des drapeaux par SM le Roi Léopold III aux unités de Chasseurs Ardennais à Waltzing le 15 septembre 1934.

Un grand merci à lui pour tout ce qu'il a fait pour les Chasseurs Ardennais.

Qu'il repose en paix.



Adieu à l'ami Jean-Marie

Le 15 août 2020 s'est éteint tragiquement le Colonel BEM e.r. Jean-Marie Castermans après avoir souffert depuis quelques mois plusieurs va-et-vient de son domicile vers les urgences.

Bien que n'ayant eu qu'occasionnellement le plaisir de te côtoyer durant notre carrière militaire, nos premiers souvenirs communs remontent à 1953. Comme élèves de seconde année à l'École Royale Militaire, il nous incombait par tradition de baptiser les nouveaux arrivés de la promotion suivante (les infects) dont tu faisais partie.

Mais c'est en 1957 qu'est née notre amitié, qui n'a fait que croître au fil du temps. Nous étions tous deux instructeurs à l'École d'infanterie à Arlon. Je crois d'ailleurs me souvenir d'avoir été le témoin privilégié de ta première rencontre avec Maggy, lors du bal annuel des officiers de l'E.I. Serviable en diable, comme heureux

propriétaire d'une 2CV, un luxe pour l'époque, tu as aussi quelques fois véhiculé notre petite famille d'Arlon

exceptions près. Dans les années septante, alors que je commandais la 16e compagnie antichar à Spich, j'eus le bonheur de te retrouver comme officier opérations à la 7^e Brigade. Enfin durant ma période de commandement à Vogelsang, dans les années 80, j'étais ravi de pouvoir compter sur toi, alors affecté à l'état-major du 1 (BE) Corps à Weiden. Malgré nos parcours différents il nous arrivait bien souvent de nous remémorer nos expériences au gré de nos mutations dans les compagnies antichar, au 2 Cy et bien entendu au 1 ChA.

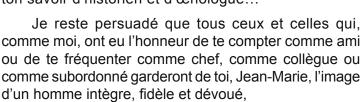
C'est finalement dans les années 90 que nos liens de franche camaraderie n'ont fait que croître, "boostés" par notre engagement au profit de notre Fraternelle, toi au niveau national (Bulletin et site internet...) et

> moi à la section 1 ChA . Grande est ma reconnaissance pour tes judicieux conseils, ainsi que pour l'appui, fournis tout au long de ma présidence.

> Qu'ajouter d'autre sinon de citer ces multiples preuves d'amitié sincère sans arrière-pensée que sont : nos nombreuses retrouvailles entre anciens ChA. nos barbecues, nos voyages en famille ou avec les officiers retraités de Namur...

> Tu nous avais aussi monté plusieurs voyages intéressants en France, durant lesquels nous avons eu la chance de profiter de

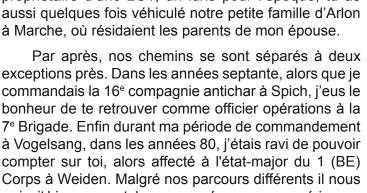
ton savoir d'historien et d'œnologue...



Adieu cher Jean-Marie, repose en paix.

À toi, chère Maggy, à vos chères filles Dominique et Pascale et à toute votre famille je souhaite que, comme moi et nos amis communs, vous vous souveniez surtout des moments agréables vécus avec Jean-Marie.

Milo Bernard



Assemblée générale statutaire 2020

L'assemblée générale statutaire de notre Fraternelle devait initialement avoir lieu le 26 avril à Ham-sur-Heure. Le Covid 19 et les mesures sanitaires décidées en mars dernier par le gouvernement nous ont obligés à proposer le report de cette activité majeure.

Suite à un allégement des mesures sanitaires durant l'été, une nouvelle convocation et un ordre du jour parus dans la revue n° 281 invitaient les sections à participer le 9 novembre à Sinsin à une assemblée générale (AG) statutaire restreinte. Entre-temps, l'accroissement de la contagion a amené les autorités de notre pays à renforcer à nouveau les mesures sanitaires rendant ainsi impossible la tenue de notre AG cette année.

Le lecteur trouvera ci-après le bilan financier annuel 2019, les prévisions budgétaires 2020 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes.

Bilan financier de la Fraternelle au 31/12/2019

Pour l'année 2019, la trésorerie nationale a eu des recettes pour 70219,38€ et des dépenses pour 77161,93€.

La situation au 31 décembre 2019 présente donc une perte de 6942.55€.

L'existence de la trésorerie nationale au 31 décembre 2019 s'élève à 89883.62€.

Le bilan global de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais présente un solde de 302543,95€.

Le budget 2020 prévoit des dépenses pour 51180,00€ et des recettes pour 51200,00€, soit un boni de 20.00€.

> Le trésorier national Alain Defraene 🕨

Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

Commissaires aux comptes : Mr Marc Vanmeteren et Mr Yvon Michel

Rapport des commissaires aux comptes

Exercice fiscal de l'année 2019

Conformément aux dispositions légales statutaires de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et de la législation sur les ASBL, en exécution du mandat qui nous a été conflé, nous avons procédé à la vérification des écritures comptables et des pièces justificatives ainsi qu'à l'examen de la situation financière présentée par le Trésorier national.

Nous certifions que la situation financière est en parfaite concordance avec la comptabilité et, en foi de quoi, nous demandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels 2019 de la Fratemelle Royale des Chasseurs Ardennais clôturés au 31 décembre 2019.

Nous vous demandons, en conséquence, de bien vouloir donner décharge de gestion au Conseil d'Administration et au Trésorier national.

Fait à Marche en Famenne, le 6 octobre 2020

Les commissaires aux comptes,







Affiliation gratuite des Centenaires à la Fraternelle

En page 6 de la revue n° 281, les membres de la Fraternelle qui souhaitaient voir aborder l'un ou l'autre point particulier lors de l'assemblée générale statutaire planifiée le 9 novembre étaient invités à en informer préalablement leur président de section.

La seule suggestion émise dans ce contexte concernait l'affiliation gratuite de nos valeureux Centenaires à la Fraternelle et, par conséquent, l'envoi gratuit de la revue à leur domicile.

Le conseil d'administration a accepté cette proposition.

Les présidents ou trésoriers des sections sont dès lors invités à continuer à inscrire leurs centenaires sur le listing de leur section en veillant à ne plus percevoir leur cotisation annuelle.

Au Bataillon



25 septembre 2020 — Cérémonie de passation de commandement au Bataillon de Chasseurs Ardennais



Le 25 septembre a eu lieu à Marche-en-Famenne la cérémonie de passation de commandement entre les lieutenants-colonels BEM Damien Lathuy et Vincent Douniaux. Compte tenu des restrictions imposées pour des raisons sanitaires, la cérémonie fut brève et le nombre d'invités extérieurs limité.

Dans son discours d'adieu, le chef de Corps sortant fit le bilan de ce qui avait été réalisé durant ses deux années de commandement, annonça le départ prochain d'une trentaine de Chasseurs Ardennais en Afghanistan, précisa que les conditions de travail étaient

loin d'avoir été idéales et confortables, mais souligna que, dans un tel contexte, il était primordial d'entretenir des relations de confiance avec la structure de commandement. Il insista par ailleurs sur la nécessité de maintenir le soldat, les opérations et l'entraînement au centre des préoccupations communes, de disposer de moyens à la hauteur des ambitions et de déployer les unités en opérations extérieures pour donner un sens à l'entraînement. Il remercia ensuite toutes les personnes présentes, extérieures et faisant partie du Bataillon, pour leur appui et leur engagement. Il souligna dans ce

contexte l'intérêt de l'action d'information et d'accueil des nouveaux militaires par la Ville de Marche-en-Famenne.

Avant de passer une dernière fois son bataillon en revue, le chef de Corps invita les présidents de la Fraternelle et de la section régimentaire à déposer une gerbe de fleurs au pied du monument des 1 et 4 ChA.

Les généraux-majors Thys et Gérard ainsi que le Lieutenant-colonel BEM Etienne Goudemant remirent ensuite la décoration militaire de deuxième classe pour service exceptionnel et acte de courage lors de la mission OVG (Operation Vigilant Guardian) en 2017 à trois Chasseurs Ardennais dont les noms seront tus dans le présent article afin de préserver leur sécurité.

Enfin, le chef de Corps attribua au Général-major Marc Thys le titre de caporal d'honneur du Bataillon pour son investissement personnel en faveur de ce dernier.

Après une dernière revue par le Lieutenant-colonel BEM Lathuy, le Colonel BEM Cabo procéda à la reconnaissance du Lieutenant-colonel BEM Vincent Douniaux comme nouveau chef de Corps du Bataillon. S'ensuivirent deux discours de remerciement au partant et de bons vœux à l'arrivant prononcés successivement par le Colonel BEM Cabo et le Lieutenant-colonel honoraire René Fabry. Le verre de l'amitié clôtura cette sobre, mais digne cérémonie.

	École Royale Militaire	Bataillon de Chasseurs Ardennais	École d'Infanterie Département Manœuvre	
	Rán			
1993 1998	134 TAW Promotion "Lieutenant Thierry Lotin"	لنسلا	EUL	
1998 1999) ómina -	AU R	Cours Préparatoire à la Sous-Lieutenance d'Infanterie (CPSLI)	
1999 2001	P. C. L.	Chef de peloton BELUKOS IV – Kosovo	0 00	
2001 2004	ame i	Commandant en second de compagnie BELUKROKO XII - Kosovo	og.	
2004 2006	lónim.	Commandant de compagnie ISAF 9 - Afghanistan	égime	
2006 2009	TES 4		Instructeur CPSLI TTT - RDC	
2009 2010	Formation Candidat officier supérieur (35 FCOS)	1-1-23	49	
2010 2013	Lénim.	Officier opération et entraînement OMLT 7 - Afghanistan	égime	
2013 2014	Formation Breveté d'état-major (128 FBEM)		1011	
2014 2018			Commandant en second Directeur de l'instruction EUTM MALI	
2018 2020	Collège de Défense Département LAND Ops Professeur FCOS			









Un nouveau caporal de Corps au Bataillon

Après quelque dix années d'exercice de la fonction de caporal de Corps par le 1^{er} Caporal-chef Jean-Marc Laloy, ce dernier a cédé la place au cours d'un salut au drapeau au camp de Bergen, à défaut de la cérémonie traditionnelle de St-Hubert annulée pour raison de pandémie, au 1^{er} Caporal-chef Sébastien Deprez.

Le nouveau caporal de Corps est entré à la Défense le 12 mai 1993 au Centre d'instruction n° 1 à Saive. Il est ensuite affecté au 1^{er} Régiment d'artillerie à Bastogne où il exerce successivement les fonctions de canonnier, de topographe et d'observateur avancé. Le 3 avril 2000, il rejoint le Régiment de Chasseurs Ardennais où il occupera les fonctions de chauffeur AIFV à la 3^e compagnie et au peloton mortier, transmetteur à la 1^{ère} compagnie et au Bataillon,

et enfin chauffeur de véhicules à roues. Actuellement, il est employé au bureau CSM de la compagnie état-major et services, dont il est d'ailleurs le doyen depuis 2017. Il a effectué huit opérations extérieures : BELBAT 6 (1993), BELKOS 4 (2000), BELUKOS 7 (2001), ISAF 3.20 (2003), ISAF 9 (2005), UNIFIL 3 (2007), OMLT 7 (2011) et EST-eFP (2019).

Nous lui souhaitons bon vent dans cette nouvelle et importante fonction, et comptons vivement sur lui pour assurer au mieux la promotion de la Fraternelle auprès des Volontaires du Bataillon.

Nous remercions par ailleurs très chaleureusement son prédécesseur pour son engagement permanent à nos côtés et nous lui souhaitons aussi beaucoup de succès dans sa nouvelle vie à la Brigade motorisée.



Le Bataillon et le Covid 19

Comme nous le relations dans la revue parue en septembre dernier, le Bataillon a repris, après une période de confinement décrite dans la revue 280, ses activités traditionnelles tout en adoptant des mesures de sécurité visant à ne pas favoriser la propagation du coronavirus.

C'est ainsi que le Bataillon a organisé le 1er octobre une parade de fin de formation professionnelle spécialisée (FPS) accueillant par là même 46 jeunes Chasseurs Ardennais dans ses rangs. Il a également participé du 11 au 27 octobre à un camp d'entraînement à Bergen.

Il incorporait enfin le 26 octobre 41 candidats Chasseurs Ardennais. Quelques jours plus tard, le gouvernement fédéral décidait toutefois de mesures renfor-

Bergen - octobre

cées visant cette fois à enrayer l'épidémie renaissante.

Dans ces conditions, et à quelques exceptions près, le Bataillon a été replacé dans la situation de mars dernier jusqu'au 20 décembre avec possibilité de prolongation. Quelles sont ces exceptions ? Elles sont basées sur les priorités décroissantes suivantes définies par l'état-major

général: opérations, préparation aux opérations, formation de base (PIM) et autres activités. Ainsi, la 1ère compagnie chargée de la formation de base, après un court congé, a rejoint le Camp Roi Albert le 9 novembre. Le peloton éclaireur renforcé, prévu pour la RSM (Resolute

Support Mission) en Afghanistan, est parti en deux



vagues fin novembre et début décembre après avoir été mis en "quarantaine" une dizaine de jours dans un hôtel bruxellois. Ses missions en Afghanistan consistent en l'exécution de

patrouilles et en l'observation à partir de postes fixes. Au moment du départ, la durée de la mission n'était pas connue avec certitude car l'opération est en cours de réévaluation à l'OTAN. Elle pourrait donc être de 1 à 6 mois. Nous souhaitons plein succès à nos Chasseurs Ardennais engagés dans cette opération extérieure.





SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

PROVINCE DE LUXEMBOURG Vendredi, au camp Roi Albert à

La Fraternelle des ChA en deuil



Le général major BEM e.r. Jean Henrioul.

a grande famille des Chasseurs ardennais est une nouvelle fois en deuil. Quelques jours après le décès du général major BEM e.r. Gilles Magon, un autre officier supérieur, le général major BEM e.r. Jean Henrioul vient de tirer sa révérence. Jean Henrioul a été chef de corps du 3 Chasseurs Ardennais.

Il a terminé sa carrière sous les armes en tant que général adjoint au chef d'État-Major de la Force Terrestre. Le général a également présidé, d'avril 2000 à avril 2007, la Fraternelle royale des Chasseurs ardennais, la plus importante fraternelle de notre pays.

Il avait vu le jour à Jambes, en septembre 1935 et uni sa destinée à Monique Piersotte. Il était père, grand-père et arrière-grand-père à plusieurs reprises. Il sera conduit vers sa dernière demeure ce samedi à Namur. MARCHE - DÉFENSE

Trois Chasseurs Ardennais décorés

Marche, le lieutenant-colonel Damien Lathuy a remis le commandement du bataillon de Chasseurs Ardennais au lieutenant-colonel Vincent Douniaux. Lors de cette cérémonie, trois Chasseurs Ardennais ont également été honorés. Ils ont reçu la « Décoration d'honneur militaire de deuxième classe pour service exceptionnel ou pour un acte de courage ou de dévouement », indique la Défense sur son site internet. Cette remise de médaille est assez exceptionnelle car elle n'a été que très rarement attribuée ces dernières années. Elle vient récompenser la bravoure dont ont fait preuve ces trois militaires lors d'un attentat terroriste manqué à la gare de Bruxelles-Central, un an et trois mois après les terribles attentats de mars 2016.

UN TERRORISTE ABATTU

Les faits remontent au 20 juin 2017, durant la soirée. Oussama Zariouh, un ressortissant marocain, avait tenté de perpétrer un attentat à la Gare Centrale à Bruxelles. Le terroriste avait tenté de faire exploser son dispositif tard mais la déflagration n'avait été que de faible intensité. Il s'était ensuite éloigné de sa valise pour poursuivre un chef de gare vers les quais. Entretemps, le bagage, qui contenait des clous et des bonbonnes de gaz, avait explosé une deuxième



fois avec un peu plus de puissance.

L'assaillant était ensuite remonté dans le hall de la gare et s'était précipité vers un militaire, appartenant au Bataillon de Chasseurs Ardennais, en criant « Allah Akbar ». Le soldat avait alors ouvert le feu, touchant directement et à plusieurs reprises Oussama Zariouh, qui était décédé sur place des suites de ses blessures. Le tir n'avait fait aucune victime collatérale. C'était la première fois depuis le début de l'opération Vigilant Guardian en 2015 que les militaires ouvraient le feu sur un individu. A l'époque, le sang-froid et le professionnalisme des militaires avaient été unanimement salués. O

M.M.

ARLON

Le général Magon a tiré sa révérence

À plus de 90 ans, le général major BEM Gilles Magon a tiré sa révérence. Il a été conduit vers sa dernière demeure ce mercredi, à Arlon.

Jean-Michel BODELET

est ce mercredi que le général major BEM e.r. Gilles Magon a été emmené vers sa dernière demeure, à Arlon. À l'annonce de son décès, on pouvait lire ₹ sur internet : « Les vieux soldats ne meurent jamais, ils s'éteignent doucement ». Effectivement, la personnalité de cet homme, de ce militaire reste marquée dans les mémoires, autant chez les civils que chez ses compagnons d'armes. L'ancien gouverneur de la province, Bernard Caprasse Yvan Jacques évoque «Un



Après sa carrière active, le général Magon a présidé l'UGPA d'Arlon pendant près de 20 ans.

évoque « un bel exemple de rectitude et d'humanité ». Celui qui fut commandant militaire de notre province et ancien chef de corps des Chasseurs ardennais, le colonel e.r.

grand monsieur. » Il ajoute : « C'était un homme intègre et profondément humain. Exigeant pour ses hommes mais toujours prêt à montrer l'exemple. Fin tacticien, il avait une grande connaissance du terrain et savait conduire parfaitement ses subordonnés ».

Allemagne

Avec son départ, c'est un pan de notre histoire militaire qui se tourne, une autre époque diront certains. L'époque de la guerre froide, de la peur constante de l'Est, mais également des Forces belges en Allemagne. Gilles Magon voit le jour dans la région liégeoise en mars 1929. Sa jeunesse est inévitablement marquée par la Seconde Guerre mondiale. Au sortir de cette dernière, il débute une carrière militaire où il va gravir tous les échelons. En décembre 1951, il arrive à Arlon en tant que sous-lieutenant. Il v effectue les treize premières années de sa carrière à l'École d'infanterie où il a en charge l'instruction des candidats officiers de réserve. Dans les années 70, il commande les Chasseurs ardennais cantonnés en Allema-

il termine sa mission comme général adjoint au commandant du corps belge à Colo-

Cette retraite ne l'empêche pas de rester très actif dans de nombreuse association. A titre d'exemple, au milieu des années 1990, il accepte de présider l'Union des groupements patriotiques arlonais, l'UGPA. Charge qu'il accomplira avec cœur, sérieux et engagement pendant presque

Le général major BEM Gilles Magon était titulaire de nombreuses distinctions dont celles de Commandeur de l'Ordre de Léopold et de Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Il avait uni sa destinée à Gilberte Bodson, décédée il y a une dizaine d'an-

Il était père, grand-père et arrière-grand-père à plusieurs gne. Nommé général en 1987, reprises. ■

Dans les **Sections**



Brabant

En ce mois d'octobre 2020, nous devons déplorer le décès d'une de nos membres les plus fidèles, Claire Renson, dont les funérailles ont eu lieu le 10 novembre dans



la plus stricte intimité. Confinement oblige, notre portedrapeau n'était pas présent. Néanmoins Albert a fait en sorte que notre drapeau soit en berne et bien sorti.

Claire, dont le père, le Lieutenant-colonel Ren-

son, avait participé à la Première Guerre mondiale, était un ancien de l'artillerie des Chasseurs Ardennais, avait contribué à la création de la Fraternelle et avait occupé la fonction de président de la section du Brabant,



ne pouvait que se sentir "Chasseur Ardennais". Elle va donc adhérer avec sa sœur Claude à la Fraternelle en participant aux diverses activités de soutien et plus tard en as-

surant la fonction de trésorière de la section du Brabant. On la rencontrera également à toutes les manifestations patriotiques organisées par la Fraternelle, mais aussi au Bataillon de Chasseurs Ardennais. Claire était une personne pour qui solidarité et dévouement n'étaient pas de vains mots. Claire, tu as rejoint ta chère sœur Claude. Repose en paix.



Vielsalm-3 ChA

Mot du président

En ces temps de crise sanitaire, nos activités, et donc nos rencontres, ont été réduites, reportées, voire annulées. En respectant les consignes de sécurité, nous vaincrons cette terrible maladie et nous retrouverons des jours meilleurs, propices à nos retrouvailles traditionnelles.

En attendant l'éclaircie, je vous présente, chers amis et fidèles membres, mes meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2021.

Lucien Paquay

In memoriam

- ⊕ Le Commandant Jacques Kolp est décédé le 15 août 2020 à l'âge de 68 ans. Il servit au 3 ChA, comme lieutenant, avant de rejoindre la Police militaire.
- ⊕ M. Odon Jeunejean, membre adhérent, est décédé le 3 septembre 2020 à l'âge de 75 ans.
- ₱ M. Didier Desplanque-Coquereelmont est décédé à Herstal le 29 octobre 2020 à l'âge de 65 ans. Il fut chef du peloton éclaireurs, de peloton fusiliers à la 3 Cie et commandant de la 1ère compagnie CI, avant de faire carrière dans la vie civile.
- [⊕] M^{me} Andrée Lejeune, membre adhérente, veuve de l'Adjudant Massoz, est décédée à Malmedy à l'âge de 90 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Activité passée

Le 11 novembre, le monument des 3 & 6 ChA, ainsi que d'autres stèles d'anciens combattants, furent fleuries par le bourgmestre M. Élie Deblire et par notre président.

Seuls les accompagnaient, M. Hervé Midre, portant notre drapeau et M. Steven Servais, chargé des sonneries. Ce dernier avait confectionné les magnifiques montages de fleurs qui furent déposés.

Remerciements

La tombe de notre regretté membre du comité, M. Gilbert Lesen-



fants, n'était plus entretenue, faute de parenté survivante. Grâce au dévouement de nos deux membres, Raymond Wéry et Guy Cassalette, elle a retrouvé un aspect qui sied à la

sépulture d'un ancien Chasseur Ardennais qui rendit de grands services à notre section.

Cotisations

Pas mal de nos membres réglaient leur cotisation lors de l'assemblée générale ou du goûter de Noël. Les activités ayant été annulées, il vous est demandé de bien vouloir verser vos 12 € sur notre compte BE13 7320 1250 2139, SANS attendre notre courrier, ce qui nous épargnera beaucoup de paperasserie.

Das Wort des Präsidenten

In diesen sanitären Krisenzeiten sind unsere Aktivitäten und Zusammenkünfte reduziert, verschoben oder gar annuliert worden. Wir werden diese furchtbare Krankheit nur besiegen wenn wir die vorgeschriebenen Sicherheitsmassnahmen respektieren, nur so werden wir auch wieder bessere Zeiten erleben die unsere traditionellen Zusammenkünfte auch ermöglichen.

Auf eine Verbesserung der jetztigen Lage hoffend, sende ich euch, beste Freunde und treue Mitglieder die besten Wünsche für das Jahr 2021.

Lucien Paquay

In Memoriam

- → Herr Hubert Kockelmann aus Braunlauf, Ehemaliger der 3. Kie des 3. ChA und unserer Sektion sehr verbunden, ist am 17. Oktober 2020 im Alter von 73 Jahren verstorben.
- Herr Joseph Rauschen aus Rodt Ehemaliger der 3. Kie des 3. ChA ist am 3. November im Alter von 73 Jahren verstorben.
- ⊕ Herr Didier Desplanque aus Herstal ehemaliger Zugführer in der « Dritten » Anfang der 80er, ist am 29. Oktober 2020 verstorben.

Wir entbieten den leidgeprüften Familien unser aufrichtiges Beileid.

Vergangene Aktivitäten



Am 11. November wurden das Denkmal der 3 & 6 ChA und andere patriotische Gedenkstätten von Bürgermeister E. Deblire und unserem Präsidenten mit Blumen geschmückt. Einzige Begleiter waren Herr H. Midre der unsere Fahne trug und Herr S. Servais der das Horn ertönen liess, ausserdem hatte letzterer die wunderschönen Blumengebinde die hinterlegt wurden, angefertigt.



Dankerbietung

Das Grab unseres ehemaligen Vorstandsmitglieds, Herr Gilbert Lesenfants war aufgrund fehlender überlebender Verwandten arg vernachlässigt. Dank des Einsatzes zweier unserer Mitglieder, R. Wéry und G. Cassalette hat es nun wieder ein dem Grab eines Ardennenjägers, der sehr viel für die Sektion getan hat, entsprechendes Ausehen.

Mitgliedsbeiträge.

Eine grosse Anzahl unserer Mitglieder bezahlten ihre Beiträge zumeist anlässlich unserer Jahreshauptversammlung oder des Weihnachtsfests, da diese Aktivitäten annuliert werden mussten, bitten wir Sie ihren Beitrag von 12€ auf das Konto BE13 7320 1250 2139 zu überweisen. OHNE darauf zu warten das eine schriftliche Zahlungsaufforderung bei Ihnen eintrifft, das erspart uns jede Menge Schreibkram. ◆



Saint-Hubert

Le mot du président

La section de Saint-Hubert souhaite bon vent au Lieutenant-colonel BEM Damien Lathuy dans ses nouvelles fonctions au sein de l'Eurocorps et plein succès au nouveau chef de Corps, le Lieutenant-colonel BEM Vincent Douniaux.

In memoriam

[⊕] M^{me} Anjali Guissart, fille de notre membre adhérent M. Georges Guissart, décédée à Compogne le 26 septembre 2020 à l'âge de 43 ans.

À la famille endeuillée, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Mariage

Michaël, membre adhérent, et fils de notre président M. Serge Toussaint, a convolé en justes noces avec M^{me} Nathalie Magnée le 17 octobre 2020 à Baillonville (Somme-Leuze).

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Carnet rose

Un petit Cyprien est né le 22 octobre dans la famille de M. Thimotée Dehuy et de M^{me} Candy Gillet. Cyprien est le petit-fils de notre membre effectif M. Michel Gillet et de notre secrétaire M^{me} Marie-Anne Liégeois.

Longue vie à Cyprien et félicitations aux heureux parents.

Activités passées

11 novembre : Commémoration des 102 ans de l'Armistice.

• Dépôt de fleurs aux différents monuments aux morts des villages de l'entité de Saint-Hubert. N.B.: Suite à la pandémie du coronavirus, toutes les autres activités prévues ce trimestre ont été annulées.



17 février 2021 : cérémonie d'hommage au mémorial du Roi Albert 1^{er} au Béoli (forêt du Roi Albert).



Voeux

Le président et les membres du comité régional de Saint-Hubert présentent leurs meilleurs voeux à tous les membres de notre Fraternelle et à leurs familles. Après une année 2020 déplorable, que cette année 2021 vous apporte, ainsi qu'à vos familles, la joie, la santé et le bonheur.

• À 10h00, dépôt de fleurs au monu-



ment aux morts à Saint-Hubert. Suite aux décisions gouvernementales et par mesure sanitaire, 4 personnes étaient présentes : M. le bourgmestre Jean-Luc Henneaux, M. le président provincial du FRNI Raymond Poncin, M. le président de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais de Saint-Hubert Serge Toussaint et le porte-drapeau de notre section M. Alain Devigne.

Cotisations 2021

Pour l'instant, nos délégués bénévoles passent dans la localité pour l'encaissement de la cotisation 2021. Le prix est inchangé, soit 12 €. Merci de leur réserver un bon accueil et de continuer à soutenir notre association. Les membres non contactés recevront une invitation à payer leur cotisation par courrier. Merci d'y répondre sans tarder. Un rappel engendre toujours des frais supplémentaires.

Divers

- Les membres qui souhaitent postuler une fonction de commissaire dans le comité régional de St-Hubert en 2021 sont invités à contacter le président avant fin mars 2021.
- Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre président Serge Toussaint ☎ 061/613887 ou GSM 0498 455918. ◆



Virton

Au rayon des centenaires...

Nos 3 centenaires Germain Simon (102), Roger Lefebvre (101) et Omer Grimonster (100) sont en vie et "en bonne santé".

Souvenirs, souvenirs

La section de Virton a eu la joie de fêter le centenaire de M. René Vlassenbroeck en la maison de repos l'Amitié à Virton le 4 février 1996. René est décédé à l'âge de 103 ans et 2 mois le 26 avril 1999. Il est le "der des der" combattant Chasseurs Ardennais de 1914–1918 pour la province du Luxembourg! (Son interview vous sera relatée dans une prochaine revue.)



Heureuse surprise de poids : Sa fille unique, Andrée, vient d'être centenaire à son tour le 21 juin dernier. Nous lui avons transmis nos félicitations tout en lui souhaitant de vivre encore d'heureuses années à l'Auberge du Vivier à Habay.

Fratrie, père et fille centenaires, c'est un fait rarissime !!!



Suite de l'interview d'Omer Grimonster, nouveau centenaire en Gaume

Le lecteur se souviendra de la présentation du dernier centenaire



gaumais, Omer Grimonster, faite dans la revue 281. Le texte qui suit est la poursuite de l'interview réalisée le 11 mai 2016 au domicile d'Omer par Michel Demoulin et Jacqueline Rogier.

« Un beau jour, nous avons été transférés dans la périphérie de Köningsberg. À la descente du train, nous avons été répartis à 40, dont 3 Français qui étaient avec nous, dans une ferme de l'État à Friedrichsberg sous la bonne garde de 3 sentinelles. Nous logions dans un genre de fortin à moitié enterré. Il y avait 4 chambres dans lesquelles nous dormions à 10 par chambre. Il y avait aussi une cuisine et une chambre pour les sentinelles. Un des gardes servait de cuistot. Le soir, nous devions porter nos chaussures et nos vestes dans la cuisine pour qu'on ne puisse pas se sauver. Dans la ferme, nous nettoyions les betteraves, on allait arracher les patates, on refaisait les clôtures, on nettoyait les haies...

À quelques-uns, nous avons été déplacés dans une autre ferme de moindre importance à Metgethen. Dans cette ferme, il n'y avait plus de chevaux, car ils avaient été réquisitionnés par l'armée. On cultivait les champs avec des bœufs.

Au fur et à mesure que la guerre se déroulait, cela allait mieux pour nous. Par exemple, le jour du débarquement, à midi, nous le savions déjà. Le soir, nous jouions aux cartes ou nous parlions entre nous. Nous étions mieux nourris et nous avions la possibilité d'améliorer notre ordinaire en chapardant dans les champs et les vergers. Certains même trayaient le lait des vaches directement dans leur gourde. On recevait des colis de la Croix-Rouge et de notre famille. C'est d'ailleurs à cause de ces colis qui contenaient aussi du tabac que j'ai commencé à fumer, car je n'y avais jamais touché avant. Les meilleurs moments, c'était après le débarquement, lorsque les alliés venaient bombarder. Ils prévenaient quelques jours avant en lançant des tracts par avion. Nous nous rendions dans les abris avec les civils, femmes, enfants, vieillards. Intérieurement, nous

jubilions et applaudissions la progression des alliés.

Le 28 janvier 1945 à 11 heures du soir, les Russes approchaient et nos gardes nous ont fait évacuer. On est parti en tracteur et en camion jusque Pieschausen où nous avons dormi une nuit. Il faisait très froid et il y avait beaucoup de neige. Les Russes étaient tout près, on les entendait tirer. Le lendemain, nos gardes ont voulu emmener les prisonniers, mais moi, Delogne et Henri Lefèbvre, nous n'avons pas voulu suivre nos inspecteurs et ils nous ont laissés là. Puis, les Allemands nous ont dit de partir. Alors, nous avons trouvé une luge pour transporter notre barda et nous avons marché, marché dans la neige jusqu'à la mer Baltique. Nous avons traversé un bras de la mer qui était gelé pour atteindre la presqu'île de Frichnérau près de Dantzig. Cela a duré 3 jours et 3 nuits. Nous mangions ce qu'on trouvait et nous dormions à la belle étoile sur des branches de sapin avec notre couverture. Nous avons traversé la Vistule sur un pont flottant.

Au loin, on entendait la canonnade des Russes, ce n'était pas rassurant du tout. On a repris la route étant rejoints par d'autres prisonniers et nous sommes tombés face à face avec un char russe! L'officier nous a conseillé de retourner d'où on venait c'est-à-dire dans le village de Stoll pour ne pas retomber aux mains des Allemands. Nous sommes restés un mois dans ce village. Nous nous sommes débrouillés pour faire à manger en allant chercher ce qu'il nous fallait dans les champs. Il n'y avait plus personne dans le village...

Les Russes nous ont reconduits dans un camp en Pologne à Lodz. Ils nous faisaient travailler au démontage d'une ancienne usine. Moi, je m'arrangeais toujours pour ne pas travailler en me cachant dans un bois. Puis on a été libérés le 29 mai 1945, ça a été très vite...

Les Russes nous ont remis aux Anglais à la ligne de démarcation, près du lac de Scherin. Les Anglais nous ont alors conduits en camion à Lünebourg, et le lendemain, on a pris l'avion pour Bruxelles. Quelle joie, c'était la première fois que je prenais l'avion et c'était aussi la dernière fois car je ne l'ai jamais repris. On nous a dirigés vers la caserne d'Evere où nous avons été désinfectés. Nous avons reçu une prime de 500 francs. La première chose que nous avons faite : nous sommes allés boire un bon verre de bière au café du coin et cela nous a semblé bien bon! Et bien cher aussi, on s'est

rendu compte que les prix avaient bien augmentés durant la captivité.

Le lendemain, toujours nous 3, nous avons repris le train pour Libramont, puis Bastogne et je me suis rendu chez ma tante afin qu'elle téléphone à mes parents pour les prévenir que je rentrais de la guerre. Mais, plus de téléphone, les lignes n'étaient pas encore rétablies. J'ai repris le tram Bastogne-Arlon, je suis descendu à Bodange et suis rentré à la maison avec l'épicier de Fauvillers qui venait chercher des colis à la gare. Ce fut la surprise générale pour mon père et mes frères et sœur ; il faut savoir que j'étais le dernier prisonnier sur 17 de Fauvillers à rentrer au village. »

(à suivre)

In memoriam



Membre adhérent depuis de nombreuses années au sein de notre section avec feu son frère Roger, Fernand est décédé à Attert le 27 sep-

tembre dernier, âgé de 93 ans.

Président des Volontaires de guerre du 12° Bataillon de Fusiliers "Remagen" et Ambassador of Belgian American Relations, il fit partie, parmi 801 soldats, du 12° Bataillon. Celui-ci a été rattaché en 1944 à l'armée américaine et c'est avec les chars de la 9° Division qu'un peloton de la 4° compagnie a franchi le Rhin le 10 mars 1945, ce qui a permis à l'armée de traverser le fleuve le 11 mars. Le 17 mars à 15 heures 05, le pont ébranlé s'effondrait.

Fernand a reçu des décorations honorifiques, dont la médaille et le titre d'ambassadeur pour les relations américaines de Belgique de l'Américan Legion avec le drapeau du "Capitol" et l'aigle du drapeau.

Une représentation de quatorze porte-drapeaux tant belges que français, ainsi que de nombreux Chasseurs Ardennais en béret vert lui ont rendu les honneurs lors de ses funérailles.

 → Jean Todisco (18/12/1933– 18/09/2020 – 87 ans) de Pouru-aux-Bois (France).

C'est dans le cadre des relations franco-belges, avec la représentation des porte-drapeaux français sur le sol Virtonnais depuis de nombreuses années à nos différentes manifestations patriotiques, que quatre membres de notre section se sont rendus aux funérailles de Jean à Pouru-aux-Bois à Douzi en France.



Jean a été président de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Indochine. Titulaires de nombreuses distinctions honorifiques, il fut

également porte-drapeau de 1962 à 2018 formant plusieurs jeunes en leur transmettant la passion, le courage et l'enthousiasme devant les monuments aux morts tant belges que français.



Comité du Souvenir, étaient présents au monument des civils accompagnés de l'échevine M^{me} Annie Goffin représentant la commune.

Toutes ces commémorations se passèrent dans le recueillement et sans encombre, mais avec une certaine amertume du peu de monde, vu le Covid...



Activités passées

Les commémorations patriotiques des 22 août sur Virton, Bleid et Gomery, 23 à Ethe et 24 à Latour, ont bien eu lieu mais en mode Covid, avec masques et respect des distanciations.

Celles-ci se déroulèrent dans les différents cimetières avec M. le maire François Culot et les échevins M. Vincent Wauthoz et M. Michel Themelin représentant la commune, un porte-drapeau, et un représentant des associations patriotiques, accompagnés d'une trompette pour les hymnes belge et français.

Le samedi 22, quatre porte-drapeaux et un représentant des associations patriotiques ont assisté à l'office présidé par M. le Doyen avec une pensée et des intentions particulières à la mémoire de tous les soldats décédés, ainsi que pour les septante et un civils tués, d'Ethe et de Latour.



Le dimanche 23 à Ethe, huit membres des Pas de la Mémoire nous ont accompagnés.

Le lundi 24 à Latour, vingt-deux personnes, dont des villageois et du

Le 30 août — Commémorations à Rossignol : cinq porte-drapeaux de Virton et deux de Bellefontaine étaient présents.

Le 11 novembre — C'est en mode Covid de quatre personnes, dont M. le maire François Culot représentant la commune de Virton, un porte-drapeau, un représentant des associations patriotiques et du Souvenir français, et un représentant des anciens combattants, que les honneurs ont été rendus aux différents monuments de Saint-Mard.



Deux membres Chasseurs Ardennais de notre section ont également rendu les honneurs aux monuments de la commune de Musson et de Meixdevant-Virton.

Vœux pour 2021

Au nom du comité, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et de nous retrouver sous de meilleurs auspices en l'an 2021 : « Portez-vous bien, prenez bien soin de vous et des autres et bonne santé à tous. »



Ourthe & Aisne

Mot du président

Chers Amies et Amis,

Qui l'aurait cru, une année sans commémoration ? Nous n'avons pu célébrer que la Fête nationale, rendre hommage aux Fusillés de Marcourt et fêter le 11 novembre à Erezée, le tout en comité très restreint.

Quelle déception de ne pas avoir commémoré le 11 novembre avec les écoles.

C'est un moment si particulier qui réunit anciens et jeunes et qui fait la joie et la fierté de chacun.

Nous n'avons pas pu fêter le Roi comme il se doit et l'AG nationale de Bastogne est d'ores et déjà reportée au deuxième semestre 2021. Que nous réserve cette future année ?

Notre comité n'a toujours pas la possibilité de se réunir et il est encore très difficile de planifier quoi que ce soit. Dès que nous le pourrons, nous reviendrons vers vous avec, je l'espère, de meilleures nouvelles.

Je vous souhaite bon courage pour cette fin d'année et un peu de répit pour le début 2021.

Soyez prudents et prenez soin de vous et de vos proches.

Activités passées

Pas de rassemblement autorisé, mais les cérémonies maintenues en comité restreint ont permis de participer aux cérémonies du 6 septembre à Marcourt, et au 11 novembre à Erezée avec notre drapeau.

Marcourt

En septembre 1944, les Allemands en retraite massacrent plusieurs habitants de Marcourt.

Depuis, chaque année, une cérémonie du souvenir est organisée afin de ne pas oublier.

Cependant, cette année, les mesures sanitaires n'ont pas permis qu'une manifestation réunissant la population soit mise sur pied. Mais la commune et le village n'ont pas voulu mettre entre parenthèses ce triste anniversaire. C'est pour cela qu'une délégation de la commune, emmenée par le bourgmestre Cédric Lerusse, plusieurs porte-drapeaux dont notre président, l'abbé Aphrodis Uwayezu, les représentants des entités de Marcourt, de Marcouray et du Royal Syndicat d'Initiative local se sont rendus aux différents sites matérialisant ces tragiques faits, pour un dépôt de fleurs et un moment de recueillement.



1 Erezée

Le Collège communal au complet accompagné de notre porte-drapeau (Luc Marloie) ont déposé une fleur au monument et ont observé un moment de recueillement à la mémoire des soldats morts au combat.



Saluons nos autorités qui, même dans l'adversité, maintiennent ces cérémonies du souvenir.

Hommages

Cette fin d'année a de nouveau endeuillé notre Fraternelle.

Charles Richel (87 ans) a tiré sa révérence tout en douceur sans faire de bruit. Nous nous souviendrons longtemps de son sourire et de sa délicatesse. Un



homme sage qui prenait toujours la vie du bon côté.

⊕ Le 6 novembre, c'est Joseph Gengoux (95 ans) qui allait rejoindre Charles. Il avait fait son service militaire aux Chasseurs Ardennais et était membre de la Fraternelle depuis.

Nous présentons nos sincères

condoléances aux familles et avons une pensée pour tous nos membres qui ont perdu un être cher.



En ces temps de souffrance et de solitude, les liens sociaux sont mis en veille. L'isolement fait souffrir. La solitude pèse. Ne vous laissez pas abattre, car le bout du tunnel arrive lentement avec de bonnes nouvelles du côté des vaccins et des traitements.

Dans la vie quotidienne, il se peut que vous ayez besoin d'un contact, d'un service, n'hésitez pas à contacter un membre du comité. Nous ferons tout notre possible pour vous aider.

Cotisation

Début d'année, vous recevrez un mail ou un courrier pour la cotisation qui reste à 12 euros.

Si vous souhaitez continuer la route avec nous, n'attendez pas pour effectuer le versement, cela facilitera le travail du trésorier.

Si vous ne souhaitez plus être membre de notre section, prévenez nous. Cela vous évitera de recevoir des informations indésirables.

Demande

Si vous recevez une lettre, c'est que vous n'avez pas d'adresse mail ou alors, c'est que nous ne sommes pas au courant. Si c'est le cas (que nous ne soyons pas au courant), envoyez un courriel à <u>fratcha.ourthe.secretaire@gmail.com</u>.

Le but est double, premièrement économiser des timbres donc de l'argent et deuxièmement, économiser de la main-d'œuvre.

Fêtes

À l'heure où nous écrivons ces quelques mots, nous ne savons pas encore à quelle sauce nous serons mangés en fin d'année. Quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et surtout une année 2021 bien meilleure que celle qui vient de s'écouler.



Liège-Verviers

Chers Amis, chers Membres,

Espérant vous trouver en bonne santé, voici les nouvelles de la section.

Activités passées et futures

Vous l'aurez compris, nos activités sont réduites à néant.

Notre assemblée générale prévue le 21 novembre a été malheureusement annulée, nous privant de retrouvailles toujours sympathiques et joyeuses, ainsi que d'un bon repas.

Les inscrits ont été remboursés.

À l'année prochaine.

In memoriam

Nous déplorons le décès à 101 ans d'un de nos deux membres effectifs centenaires, Monsieur Gaston Aseglio.

Ses obsèques ont eu lieu à Seraing le 30 octobre dans l'intimité familiale vu les circonstances.

Nous présentons à son épouse et à la famille nos sincères condoléances.

Social

Nous apprenons que notre ancien président et ami Albert Kouff est hospitalisé aux soins intensifs suite au Covid 19. Nous assurons Albert et Mimi sa compagne, de notre soutien et lui souhaitons, ainsi qu'aux autres malades à domicile ou éventuellement hospitalisés, nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Bienvenue aux nouveaux membres

Nous accueillons dans la section, Monsieur Guy Pery comme membre adhérent.

Suggestion lecture

En vue de longues soirées d'hiver, je vous suggère la lecture d'un travail

1944, 61 bataillons de fusiliers seront créés pour aider à l'effort de guerre auprès des Alliés en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Ces volontaires de guerre, dont beaucoup de résistants, seront impliqués dans la Bataille des Ardennes, dans la prise du pont de Remagen, dans le passage du Rhin à Wesel ou encore dans la campagne de Tchécoslovaquie (libération de la ville de Pilsen par le 17° Bataillon de Fusiliers dont mon papa faisait partie).

Les deux premiers tomes sont en vente sur Amazon.





Cotisations

La cotisation 2021 reste fixée à 12 euros, mais rien ne vous empêche de nous laisser une rawète. Merci d'avance de votre soutien.

Réglez-la rapidement afin de ne pas interrompre l'envoi de la revue et n'hésitez pas à me contacter en cas de problème.

remarquable sur un sujet rarement évoqué "Les Volontaires de guerre des Bataillons de Fusiliers".

Ces ouvrages (4 tomes dont 2 parus) sont écrits par Eric de Wallens, ancien militaire des FBA devenu photographe professionnel, et expliquent pourquoi et comment, dès septembre

Je conclurai en vous souhaitant une bonne année 2021 qui, bien sûr, sera meilleure que celle écoulée.

Au plaisir de vous revoir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Louis Dehousse Président



Arlon-Attert

Mot du président

Vu la situation sanitaire dans notre

pays, les cérémonies généralement organisées par l'UGPA (Union des Groupements Patriotiques d'Arlon) et la Ville d'Arlon ont été annulées (Relais Sacré, Armistice et Fête du Roi).

In memoriam

- → Monsieur Jean-Marie Karremans, membre E, résidant à Seymerich (Arlon).
- ⊕ Monsieur Fernand Wauthier, membre adhérent, résidant à Signeulx.
- ₱ Monsieur Jules Santiquian,

membre adhérent, résidant à Arlon.

☼ Monsieur le Général-major e.r. Gilles Magon, membre E, résidant à Arlon.

Nous présentons nos sincères condoléances aux membres des familles.

Nouveau membre

Monsieur Alain Niay, rue Albert I^{er} 3 à F 55600 Montmédy.

Le comité de la Fraternelle souhaite à tous ses membres une heureuse fin d'année et surtout une bonne santé.



Namur

Mot du président

Voici une année qui se termine, sans événements majeurs au point de vue militaire... Nos tenues sont restées au vestiaire, et nos plumes se sont asséchées faute de pouvoir vous relater le déroulement de nos cérémonies habituelles.

C'est surtout Yvoir et Temploux que nous n'avons pu organiser, nos revues Nam'Hure que nous n'avons pas publiées par manque de contenu. Et pourtant, notre prochain numéro, à paraître fin de ce mois, n'en comportera pas moins de 20 pages qui relatent la vie ralentie de notre section, mais aussi notre participation remarquée aux cérémonies officielles organisées par le Comité Central des Fêtes de Wallonie (CCW) en février et septembre. Et nous y reproduisons, avec l'autorisation des auteurs, les discours qui y ont été prononcés.

Avec tristesse, nous avons assisté aux funérailles de notre ami Louis Mélon, président de la section Huy – 6 ChA, parmi une assemblée fort réduite en ces temps de mesures sanitaires.

Pouvons-nous vous inviter déjà à vous acquitter de la cotisation annuelle (12 euros) à verser sur le compte de notre section, repris dans cette revue nationale ou dans la nôtre – qui sera le dernier numéro de l'année et... le premier de janvier–février, en l'attente de jours meilleurs ?

Je vous exhorte aussi, de tout cœur, à rester fidèles à notre Fraternelle.

Recevez nos meilleurs vœux anticipés pour 2021, année que nous espérons aussi lumineuse que celle écoulée, mais moins pandémique.

Michel Gilbert Président

Activités passées

11 14 septembre 2020, Namur – Malgré la suppression des activités liées aux Fêtes de Wallonie.

le Gouverneur avait souhaité que se tienne malgré tout l'hommage à François Bovesse, en respectant strictement les mesures sanitaires, bien entendu. C'est donc devant une assemblée fort réduite, composée de représentants des différentes autorités nationales, provinciales et locales, que fut rendu le traditionnel hommage à l'ancien gouverneur Bovesse. Notre section était représentée par son président, son vice-président et son rédac'chef.

1 18 septembre 2020, Temploux – À l'initiative de la section namuroise de la FRME (Fédération Royale des Militaires à l'Étranger), une cérémonie s'est tenue au cimetière temploutois devant les tombes des Chasseurs Ardennais tombés en mai 1940 (voir l'article en fin de cette rubrique).

1 20 septembre 2020, Belgrade - Nous étions présents lors de la cérémonie du souvenir dans le cimetière de Belgrade, en présence des autorités civiles et militaires et dans la stricte application des mesures sanitaires en vigueur. À l'issue de la cérémonie devant les tombes des anciens combattants, au cours de laquelle le gouverneur de la province prit la parole, les anciens Chasseurs Ardennais de la section namuroise présents (président, rédac'chef portant le drapeau et vice-président) se sont rendus devant la tombe de Francois Boyesse pour le dépôt de fleurs et la minute de silence, en présence des diverses autorités (innovation scénaristique qu'il conviendrait de perpétuer).

Futures activités

(pour autant que les mesures sanitaires du moment le permettent)

1 31 janvier 2021, Namur – Anniversaire de l'assassinat de François Bovesse; rendez-vous à 10h45 devant son ancienne maison, située au n° 2 de l'avenue Cardinal Mercier.

1 14 février 2021, Namur – Commémoration de la fin tragique du roi Albert Ier; rendez-vous à 10 heures au rond-point situé près du CHR.

Souhaits

Au terme d'une année morose, voire difficile, nous espérons que l'année 2021 sera plus favorable à toutes et tous, auxquels nous présentons bien cordialement nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et... de résistance!



Temploux, 18 septembre 2020

Cérémonie des Oubliés de l'Histoire

Comme tous les Chasseurs Ardennais le savent, un grand nombre de leurs Anciens ont perdu la vie le 12 mai 1940 à Temploux lors du bombardement par l'aviation allemande. Plusieurs victimes furent enterrées dans le cimetière de Temploux, où reposent encore actuellement six des leurs dans le carré militaire.

Un membre de la section namuroise de la FRME (Fédération Royale des Militaires à l'Étranger), ayant vécu 17 ans dans ce village, est revenu il y a peu à titre personnel se recueillir sur les tombes de ces soldats. À la grille d'entrée du cimetière, il voit un avis d'expiration concernant les concessions anciennement perpétuelles. Arrivé au carré regroupant les sépultures militaires, il constate stupéfait que les tombes de nos soldats affichent aussi cet avis d'expiration. Il prend alors contact avec le président de la FRME-Namur et lui pose cette question : « Que pouvons-nous faire?».

Le président de la section, monsieur Eric Dumeunier, également administrateur provincial, n'hésite pas à prendre contact avec la présidente de l'Interfédérale des groupements patriotiques de la province de Namur, la Défense et le WHI (War Heritage Institute) ; il informe aussi le comité de sa section, ainsi qu'un de ses membres qui par ailleurs est conseiller provincial. De son côté, la présidente de l'Interfédérale s'est mise en rapport avec le responsable des cimetières de la Ville de Namur ; ce dernier a rapidement réagi,



faisant enlever les avis d'expiration et améliorer l'état des sépultures, dont la Ville s'est engagée à assurer l'entretien.

Afin de sensibiliser la commune et les décideurs politiques de l'ensemble du territoire de la province de Namur, le président Eric Dumeunier de la FRME-Namur et le conseiller provincial Patrick Pynnaert ont décidé d'organiser une cérémonie d'hommage à ces "soldats oubliés" pour raviver ainsi le devoir de mémoire.

C'est ainsi que, le 18 septembre 2020, se sont retrouvés dans le cimetière de Temploux, sous un ciel bleu mais dans la fraîcheur matinale, le président de la FRME-Namur et plusieurs de ses membres, deux conseillers provinciaux dont monsieur Pynnaert, un délégué du WHI, quelques porte-drapeaux de la région namuroise, une vingtaine d'élèves de l'école Ste-Marie de Suarlée et quelques représentants de la presse ; le président Michel Gilbert et le vice-président Bernard Neufort, de la section namuroise de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, étaient également présents.

La cérémonie débuta par le discours de monsieur Dumeunier, dont voici un extrait significatif :

« Tous ces anciens disparaîtront-ils dans un futur proche, sans que personne n'ait eu connaissance de leur existence et du pourquoi ils sont morts? Mesdames et messieurs les politiques, n'oubliez pas que sans leurs sacrifices vous ne seriez pas là où vous êtes. Ne les laissez pas tomber, s'il vous plaît. Je viens de vous parler des tombes reconnues par les autorités, mais il y a aussi les tombes privées sur lesquelles sont apposées des plaques mémorielles (anciens combattants, prisonniers de guerre ou politiques, et bien d'autres). Que deviendront ces tombes lorsque plus personne de la famille ne pourra s'en occuper? Je suis parfaitement conscient que, dans la situation actuelle, les anciens combattants et les vétérans (celles et ceux ayant participé à des opérations belges ou sous l'égide de l'ONU, l'OTAN, l'UE,

l'égide de l'ONU, l'OTAN, l'UE, depuis les opérations des années 1960 jusqu'à nos jours) ne sont pas une première priorité. Mais ils vous disent : ne nous oubliez pas, ne nous abandonnez pas, nous avons fait de notre mieux pour accomplir ce que vous nous demandez et ce parfois au prix de nos vies. Que vont devenir toutes ces sépultures dans nos villes et nos villages ? Espérons que, comme ici dans l'entité namuroise, un recensement sera effectué dans notre belle province et que le reste du pays emboîtera le pas. »

André Vranckx, membre de l'Association des anciens combattants de Temploux, expliqua que chaque année, le 10 mai, un hommage est rendu devant les tombes de ces soldats par quelques habitants, et en présence d'un ou deux membres de la section namuroise de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais.

Après ce discours, Monsieur



La parole est ensuite donnée aux enfants de Suarlée qui avaient écrit ce petit texte : « Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes tous réunis pour ne pas oublier notre passé. Nous savons que de nombreux soldats se sont sacrifiés pour notre liberté durant les différentes guerres. Il nous paraît important de garder en mémoire ces événements qui ont eu

lieu à Temploux, à Namur, sur notre territoire. De nombreux monuments sont préservés afin de garder en mémoire notre passé, mais n'oublions pas les soldats qui se sont aussi battus pour nous tous. Il serait dommage de laisser s'effacer ces traces. Ne devraient-elles pas rester visibles comme des cicatrices, les cicatrices de notre passé? Nous comptons sur vous, les adultes, pour agir. Merci. »



Suivra la prise de parole des conseillers provinciaux puis l'appel aux morts, le dépôt de fleurs, la minute de silence, le Last Post et notre hymne national, qui clôtura cette "cérémonie des Oubliés de l'Histoire".

Permettez-moi de paraphraser un grand poète français : ceux qui sont morts pour la patrie ont le droit qu'auprès de leur tombe la foule vienne se recueillir. Réflexion personnelle : encore faut-il que la communauté entretienne ces lieux, cela ne coûte guère et c'est le moindre des engagements envers le devoir de mémoire.

En guise de conclusion, je dirai que le respect du passé permet d'avoir confiance en l'avenir.

Major e.r. Bernard Neufort Vice-président





Bertrix-Paliseul

Le mot du président

En cette année 2020 où tout fut bouleversé par cette pandémie qui nous suit pas à pas, nous avons appris à vivre autrement. Malheureusement, certains ne veulent rien comprendre. Qu'auraient-ils fait à la place de nos parents de 1940–1945 qui ont vécu un couvre-feu obligatoire, tous les jours ?

Nous sommes fatigués par tous les conseils de certains, comme la Terre est fatiguée par tous les feux de forêts, les guerres avec les véhicules qui brûlent, la chaleur dégagée par les fusées qui montent dans l'atmosphère... mais de cela on n'en parle pas.

Nous approchons de la fin de l'année. Et comme toujours je remercie nos bénévoles et nos membres pour leurs actions pour notre régionale Bertrix-Paliseul. Espérons donc passer Noël avec tous nos proches. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2021 avec surtout la santé! Malgré tout restons prudents!

In memoriam

- → Monsieur Albert Dominique, né à Schockville le 29 janvier 1936 et décédé à Libramont le 6 octobre 2020 (adhérent).

Nous réitérons nos condoléances aux familles.

Auby-sur-Semois a une centenaire

Madame Alice Picart est née à Auby le 1er septembre 1920 où elle est toujours domiciliée. Elle est la veuve de Monsieur Léopold Collard, ancien Chasseur Ardennais et prisonnier de guerre 1940–1945 au stalag 11A durant 5 ans. Il fut bourgmestre de cette ancienne commune de 1964 à 1976. La Fraternelle Bertrix-Pali-

seul souhaite un bon anniversaire à Madame Picart, et encore de nombreuses années parmi nous!



Marie-Thérèse Pipeaux, nommée Chevalier dans l'Ordre français du Mérite



Le président de la République française et son ministre des Affaires étrangères ont promu Marie-Thérèse Pipeaux, d'Anloy, au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Cette promotion récompense la présidente du Comité du Souvenir français pour tout le travail de mémoire qu'elle établit dans la province du Luxembourg et spécialement concernant les événements de la guerre 1914–1918.

Hospitalisation

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Jubilé

- → Noces d'or (50 ans) : M^{me} Marianne Poncelet et M. Pierre Lemaire d'Orgéo M^{me} Annie Lebichot et M. Léon Jérouville d'Orgéo.
- → Noces de diamant (60 ans) : M^{me} Paulette Pierson et M. Roger Antoine d'Assenois.

Tous nos vœux de bonheur et encore beaucoup de bons moments ensemble!

Activités passées

21 juillet : Fête Nationale.

26 juillet : Journée de la déportation 1944.

15 août : Office en mémoire des otages.

24 août : Office des Trépassés, en ce lundi de kermesse. Dépôt de gerbes au cimetière sur la tombe où



repose Louis-Joseph de Lacvivier décédé à Bertrix en 1870 à l'issue des combats de Beaumont-en Argonne, discours par le Colonel Michel, délégué général du Souvenir Français en Belgique et par le Colonel Schwartz, en présence de Marie-Thérèse Pipeaux, représentante du Souvenir français pour la province du Luxembourg et participation des autorités communales et porte-drapeaux. Après cette visite, direction le cimetière de Luchy avec dépôt de gerbes, discours et relation des événements du 22 août 1914 par Marcel Servais.

Récit – J'étais le médecin d'Auschwitz.

(Récit du D^r Miklos Nyiszli publié dans "Le Petit missionnaire de Saint-Antoine: bulletin mensuel illustré français pour la jeunesse" – suite)

« Quant à moi, je me réveillais à 7 heures du matin dans un baraquement de médecins. Il y avait là le docteur Lévy, de l'université de Strasbourg, le docteur Gras, de l'université de Zagreb, deux sommités européennes. Sans médicaments, avec des instruments défectueux, un manque presque total d'aseptiques et d'antiseptiques, ces médecins, audelà de toute fatigue, soignaient les prisonniers, auxquels, d'une manière générale, on donnait trois semaines de relative santé, avant l'effondrement physique inévitable. Je n'avais

pas encore d'emploi précis, et pendant qu'on statuait sur moi, j'eus l'occasion de jeter un coup d'œil sur les locaux. En face de notre baraquement, audelà des barbelés, on voyait jouer des enfants à la peau olivâtre. C'étaient des Bohémiens, les seuls catholiques du camp, car les experts ethnologiques du Troisième Reich avaient classifié les Gitans comme une race inférieure. Il y en avait 4500, qui, étant catholiques, avaient reçu le privilège de rester enfermés en famille. Dans le camp gitan, me dit-on, on étudiait l'origine et les causes de la naissance des jumeaux (qui passionnaient les médecins allemands depuis la naissance des quintuplées Dionne, dix ans auparavant), les causes biologiques de la naissance des nains et des géants, et le traitement d'une maladie de peau extraordinairement rare, sauf chez les gitans. Je pus encore entrevoir le stade d'Auschwitz, réservé aux prisonniers allemands du Troisième Reich, et, surtout, j'observai avec une curiosité angoissée les allées et venues de quelque 200 personnes en vêtements civils qui se dirigeaient régulièrement deux fois par jour vers les crématoriums. On m'expliqua qu'il

s'agissait du "Sonderkommando", les ouvriers spécialisés du crématoire, qui jouissaient, pour leur travail, d'un traitement de faveur, mais étaient liquidés et remplacés tous les quatre mois parce qu'ils savaient trop de choses sur la cuisine interne du camp de la mort. Depuis plusieurs années, chaque Sonderkommando était exterminé, ce qui explique pourquoi personne, jusqu'alors, n'était jamais sorti pour dire au monde ce qui se passait dans les murs d'Auschwitz.

Cependant, on se souvint enfin de ma présence. On me convoqua dans une sorte d'appentis meublé d'une table de bois, d'une chaise, d'un seau et d'une boîte d'instruments chirurgicaux. C'était apparemment la "salle de dissection". Deux cadavres m'y attendaient. Après examen, je vis qu'il s'agissait de deux suicidés : l'un s'était pendu, l'autre s'était jeté sur les fils barbelés et avait été électrocuté. Une auto s'arrêta devant la petite pièce. Le docteur Mengele en descendit, accompagné de deux officiers S.S., suivi, au bout d'un moment, des médecins prisonniers du camp F. Tous se mirent en cercle autour de la table

comme dans un amphithéâtre, et je compris enfin que j'étais en train de passer un examen.

Un jury important et dangereux allait me voir officier, et juger de ma compétence. Personne ne savait que j'avais passé trois années dans un institut de médecine légale, et que j'avais étudié toutes les formes possibles de suicide. Je commençai la dissection, expliquai avec précision les causes de la mort, et répondis sans hésiter à toutes les questions. Le docteur Mengele, satisfait, me demanda de préparer un rapport détaillé sur les deux morts, et se retira. J'étais reçu à l'examen. Après son départ, les médecins présents, reconnaissant ma capacité de professeur, m'entourèrent et me demandèrent de leur apprendre la technique des ponctions lombaires. Trois jours plus tard, le docteur Mengele vint me prendre dans son auto, et nous parcourûmes un labyrinthe de barbelés et de postes de garde. C'est seulement alors que je compris l'importance du K.Z. Par la suite, j'appris qu'Auschwitz pouvait contenir près de 100.000 personnes!»

(à suivre)





Hainaut

Le mot du président et du secrétaire

Avec les mesures de sécurité qui se prolongent comme une ritournelle, nos activités ont été suspendues comme pour beaucoup d'autres associations. Espérons que nous entamerons bientôt le couplet final pour que nous puissions reprendre le cours d'une vie normale et nous retrouver. Les annonces de vaccins nous donnent l'espoir d'être débarrassés de l'emprise de ce virus qui empoisonne notre quotidien et nous prive de la présence de personnes qui nous sont chères, et qu'il a emportées avec la maladie.

À ce propos, le comité a une pensée toute particulière empreinte de réconfort pour les familles et les proches de ces défunts.

À l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas comment nous pourrons passer les fêtes de Noël et de Nouvel An. Quoi qu'il en soit, nous vous souhaitons, pour vous et les personnes qui vous sont chères, un joyeux Noël et une très heureuse et prolifique année 2021 à la hauteur de vos espérances.

L'année 2020 se termine tout doucement et, comme dit ci-avant, nos activités ont été annulées ; ce qui induit les commémorations, mais aussi notre assemblée générale et notre dîner annuel prévus le 7 novembre 2020.

Nous sommes déçus que pour le même motif nous n'avons pas pu organiser le 75° congrès national dont la date était fixée au 26 avril 2020. En collaboration avec le Cocon, nous l'avions préparé activement et consacré toute notre énergie pour finaliser ce projet avec succès.

Nous pensions que nos efforts auraient été récompensés en nous confiant l'organisation 2021 et, à ce propos, des contacts locaux avaient été noués. Le conseil d'administration a toutefois opté pour le maintien de la Ville de Bastogne tel qu'initialement planifié avant de décider du report de la date du congrès 2021 et de la définition de la forme à lui donner, compte tenu des contraintes sanitaires qui prévaudront l'an prochain.

Le comité du Hainaut ne se décourage pas pour autant, et vous pouvez être assurés que nous continuons notre travail et que des projets foisonnent dans nos têtes.





Nous déplorons le décès de Monsieur René Vanderavero survenu à Baudour le 26 août 2020 à l'âge de 82 ans.

Nouveaux membres

Deux nouveaux membres ont rejoint notre section. Il s'agit de :

- → Madame Wagner Monique pour 2020;
- → Monsieur Salome Philippe pour 2021.

Nous les en remercions et leur souhaitons la bienvenue. ♦



Bastogne-2 ChA

Tristesse

Nous déplorons le décès de :

- [⊕] M^{me} Nevraumont-Achenne Anne, décédée le 20 août 2020 à l'âge de 92 ans.
- [⊕] M^{me} Peiffer Anne-Marie, porte-drapeau et épouse de Adam Bruno, porte-drapeau également et membre de notre comité régional, décédée le 21 août 2020 à l'âge de 68 ans.
- [⊕] M. Dourte André-Marie, époux de notre membre et porte-drapeau Cornette Yvette, décédé le 27 octobre 2020 à l'âge de 75 ans.

La Fraternelle régionale présente une seconde fois ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

Hospitalisations

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

A.G. 2020

Elle était prévue le dimanche 18 octobre 2020 mais a dû être annulée en raison du climat sanitaire que nous vivons actuellement. Voici ci-après les différents rapports dont nous aurions dû parler.

Rapport du trésorier

Pandémie – Confinement – Bulle – Report – Annulation...

Le Covid 19 et les différentes mesures sanitaires prises par nos dirigeants nous ont poussés à annuler sagement notre assemblée générale, ainsi que le repas des retrouvailles qui la suit.

Afin de vous tenir au courant de la vie (au ralenti) de votre Fraternelle, je vous propose un résumé de la situation financière pour l'exercice 2019.

- Au niveau des rentrées :
 - Les cotisations de nos membres (213 x 12 €);
 - Les subsides de nos communes (1.065 €). (Un grand

merci aux communes de Bastogne, Fauvillers, Martelange, Sainte-Ode, Tenneville et Vauxsur-Sûre);

- quelques dons et rawettes.
- Au niveau des dépenses :
 - Les cotisations vers le national (213 x 7,50 €);
 - Les frais bancaires (63,94 €);
 - Les frais administratifs (84,47€);
 - Les médailles (60 €) ;
 - Achat de 20 baudriers (942,80€);
 - Notre A.G. (228,00 €);
 - Fleurs (295,00 €);
 - Cet exercice 2019 se termine avec un bénéfice de 488,03 €.
- Pour l'exercice 2020 (toujours en cours...) :
 - Les rentrées sont +/- semblables à l'exercice 2019 ;
 - Cotisations (219) Subsides (idem);
 - Pour les dépenses :

Cotisations (219) – Frais administratifs (+/- 300 €) – frais bancaires ?

Médailles (60 €) – Fleurs (200 €) +

Attendons la fin de l'année.

Vu la situation exceptionnelle, ne serait-il pas sage de demander aux vérificateurs de bien vouloir prolonger leur mandat pour analyser et contrôler les exercices 2019 et 2020 ?

Signé Jacoby Freddy

Rapport du secrétaire adjoint Compte-rendu situation année 2020

Comme chaque année, les membres sont repris en trois catégories : les membres A – les membres E et les membres S ou adhérents.

Notre situation à ce jour :

Les membres en ordre de cotisation 2020 étaient au nombre de 219 qui se répartissent en deux colonnes, les membres effectifs et les membres sympathisants/adhérents.

- Les membres effectifs sont au nombre de 34 :
- 1 membre A (Chasseur Ardennais ayant participé à la 2^e Guerre mondiale) et
- 33 membres E (membres ayant servi dans une unité ChA).
- Les membres S sont, quant à eux, au nombre de 185 membres
 (S = sympathisant ou adhérent).

Malheureusement, au cours de l'année, nous devons déplorer, jusqu'à ce jour, le décès de 9 membres adhérents dont 6 étaient en ordre de cotisation et entrent dans le calcul de notre situation numérique.

Ce qui nous fera au 1er janvier

2021 (sauf modification de dernière minute) un total de 213 membres – soit 34 effectifs (1 A et 33 E) et 179 adhérents.

Au cours de 2020, nous avons accueilli 23 nouveaux membres.

Signé Georis Christian

Rapport du secrétaire

Au cours de cette AG nous aurions dû décorer et féliciter 6 membres de notre régionale dont voici la liste des noms (Je me suis chargé de leur faire parvenir leur médaille et diplôme fin octobre):

Médaille d'argent : Cremer Jean-Claude et Lafontaine Marcel, tous deux de Bastogne et Jacoby Freddy de Tenneville.

Médaille de bronze : Burnon Guy de Bourcy, Georges Marcel de Journal/Tenneville et Lafalize Fernand de Fauvillers.

Ces décorations ont été attribuées pour service rendu (porte-drapeau ou autre) à notre section régionale de la fraternelle.

Signé Bouvy Michel

Activités futures

En principe le congrès national 2021 devrait se dérouler à Bastogne le 3° dimanche d'avril, mais comme les réunions de préparation de celuici n'ont pas encore pu être organisées, j'émets de sérieux doutes pour cette manifestation (*N.D.L.R. – voir à ce sujet le mot du président national*).

Nouveaux membres Erratum

Dans la dernière revue j'avais publié la liste de nos nouveaux membres en 2020, mais il s'est avéré que j'ai omis un membre E en la personne de Mike Burnotte de Chenogne (Vaux-s-Sûre).

Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre section et le remercions de soutenir notre fraternelle.

Cotisation 2021

En raison de l'interdiction de faire du porte à porte à cause de la pandémie, nos vendeurs de cartes ne pouvant pas se rendre dans vos domiciles, nous demandons à nos gentils membres de bien vouloir verser leur cotisation de 12,00 € au compte BE80 0000 2409 2877 Rue de la vieille Eglise, 5/A à 6970 Tenneville, avec la mention : Nom & prénom + carte de membre année 2021. Votre carte vous sera envoyée ou déposée dans votre boîte aux lettres. ▶

Voeux

Malgré le climat morose, le comité souhaite à tous ses membres un joyeux Noël et leur présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir en espérant des jours meilleurs.



Coin du souvenir

Vous trouverez ci-contre une photo d'une chambre du 2 ChA à Bastogne.

Votre secrétaire



Huy-6 ChA

Hommage à notre ami Louis Mélon

Décédé à Huy le 3 octobre 2020 à l'âge de 80 ans, Louis était pu-



pille de la nation. Il n'avait que 3 ans lorsque son papa a été fusillé à Liège par les Allemands. Après une carrière professionnelle comme professeur de mathématiques à l'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin, il était

retraité et vivait avec son épouse Micheline, rue de beau site à Huy.

Gentil, affable, distingué, nous garderons de lui tous les souvenirs joyeux en commun, les moments agréables partagés en sa compagnie, notamment lors des assemblées générales et des banquets annuels à Marchin, puis à Huy.

D'abord vice-président, puis pré-

sident de la section de Huy – 6ChA, il avait succédé à feu Albert Dessambre. Il était aussi président du Comité de Coordination des Groupements Patriotiques de la Ville de Huy (C.C.G.P.).

Un malheur n'arrive jamais seul

Fatigué, très actif depuis plus de 25 ans, notre vice-président Firmin Bauche a décidé de lever le pied à la date du 1^{er} janvier 2021 et a présenté sa démission tout en restant membre fidèle.

Mémoire de la section, jouissant d'une longue expérience, il cumulait plusieurs fonctions. Son départ provoque un appel à quatre candidatures parmi tous les membres en ordre de cotisation et pouvant consacrer un peu de temps pour la bonne cause!

Le nouveau président de la section

Jacki Pleinevaux, de Huy, Com-

mandant des Chasseurs Ardennais; depuis 1980, membre de l'amicale 6 ChA et des officiers de réserve de la province de Liège. A fait sa carrière comme in dépendant



dans le secteur horticulture et entreprise de parcs et jardins. Retraité, 77 ans, Doyen d'honneur du Travail. Désigné comme président de la section par vote du comité le 17 octobre 2020, il a accepté de relever le défi d'assurer la continuité des traditions, malgré les conditions difficiles que nous connaissons.

Il lance un appel aux bonnes volontés pour qu'elles posent leur candidature pour l'un ou l'autre poste à pourvoir au sein du comité, autour de Victor et Roger (voir point précédent). À adresser soit par mail à <u>ipleinevaux@skynet.be</u>; ou par courrier à J. Pleinevaux, rue de la campagne 40, 4500 Huy, ou aussi par téléphone au 0477/29 07 80.

Il vous invite à ne pas verser votre cotisation pour l'an prochain avant d'avoir reçu l'invitation à payer par courrier début 2021.

Voici les 4 fonctions disponibles

1 vice-président, membre entrant dans le comité.

1 trésorier, ayant une certaine expérience des comptes.

1 porte-drapeau, disponible pour les événements patriotiques.

1 chargé de relation avec l'office du tourisme de Huy, pour le musée des Chasseurs Ardennais au fort de Huy.

Remerciements

La famille de Louis Mélon, très touchée par la sympathie et le soutien dont vous avez fait preuve à la suite du deuil qui vient de l'affecter, vous remercie de tout coeur.

Aux membres qui seraient malades ou hospitalisés, nous souhai-

Vu les circonstances sanitaires passées et actuelles, nous n'avons eu et n'auront aucune activité cette année, espérons que l'année prochaine verra la fin de cette triste situation.

tons un prompt rétablissement.

Pour la tenue de notre assemblée générale, nous devrons faire avec l'ac-

tualité du moment l'année prochaine.

Pour les cotisations, nous passerons comme nous pourrons en fonction de la situation.

Ce sera sans doute plus tard que d'habitude.

Tous nos vœux de bonne santé pour cette nouvelle année qui, espérons-le, verra la fin de cet épisode douloureux.

Le comité



Florenville



Section régimentaire

Le mot du président

Chers membres.

Les mois se suivent et se ressemblent. Après une courte accalmie – dont nous avons profité pour notre AG – nous voici replongés dans un mini-confinement.

Je ne peux que vous souhaiter de sortir indemnes de cette pandémie, afin de nous retrouver en 2021 lors de notre AG annuelle.

Malgré les circonstances, je vous souhaite de passer, dans les limites qui nous seront imposées, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le comité se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2021 (cela ne pourra pas être pire qu'en 2020).

Portez-vous bien et surtout soyez prudents.

Fraternellement vôtre. Didier Ameeuw – Président

In memoriam

- ⊕ Christophe Desmidt, né à Kemmel le 22 novembre 1942 et décédé à Menin le 18 juillet 2020.
- → René Leduc, né à Uccle le 1^{er} février 1949 et décédé à Libramont le 12 septembre 2020.
- → Jean-Gaston Alen, officier de réserve au 1 ChA, né à Uccle le 27 novembre 1933 et décédé à Bousval le 19 septembre 2020.
- ☼ Véronique Perpète, épouse du Général-major e.r. Deconinck, née à Menin le 1^{er} décembre 1963 et décédée à Waremme le 24 septembre 2020.
- ⊕ Le Général-major e.r. Gilles Magon, né à Jupille-sur-Meuse le 9 mars 1929 et décédé à Libramont le 12 novembre 2020.
- [⊕] Jules Ringlet, né à La Roche-en-Ardenne le 7 avril 1936 et décédé à Huy le 8 novembre 2020. Il a fait son service militaire d'août 1956 à octobre 1957 au 1 ChA en Allemagne au sein du 1^{er} peloton de la 1^{ère} compagnie.

Les mesures de confinement qui entraient en vigueur le 2 novembre ne nous ont malheureusement pas permis d'assister aux funérailles de certains de nos membres. Nous le regrettons vivement.

De plus, en ces temps troublés, nous n'avons peut-être pas pu être prévenus de certains décès.

À toutes les familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Activités passées 1 13 septembre : BBQ Comité



Il s'est tenu à l'étang de Noiseux. Covid oblige, seuls les membres en fonction au sein du comité étaient présents. L'occasion permit également une dernière coordination avant notre AG du 2 octobre.



25 septembre : remise de commandement au Bataillon

Le Lieutenant-colonel BEM Lathuy Damien a remis le commandement du Bataillon au Lieutenant-colonel BEM Douniaux Vincent.

Présence du président qui a déposé une gerbe au monument 1 & 4 ChA.



1 1er octobre : parade de fin de formation spécialisée

Ils sont 52 à avoir réussi leur formation professionnelle spécialisée dont 46 Chasseurs Ardennais.

Tous ont intégré leur Compagnie le vendredi 2 octobre. Félicitations! Participation de notre président qui a remis un prix à un jeune méritant.

2 octobre : assemblée générale 2020 et Saint-Hubert

En cette année particulière, nous avons dû changer nos habitudes et notre programme. Ainsi notre AG planifiée le 26 mars a été reportée au 2 octobre. À cette occasion nous avons également fêté notre saint patron : Hubert.

Elle s'est tenue à Sinsin en présence de près de 70 personnes dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



Le président débute la séance par quelques instants de recueillement en mémoire des disparus depuis la dernière assemblée générale, mais également pour les proches de nos membres qui ont disparu, pour toutes les personnes qui ont été touchées par le Covid et pour tous ceux qui souffrent. Il souhaite un prompt rétablissement à nos membres malades.

Il remercie ensuite les participants pour leur présence malgré le contexte morose, ainsi que le Bataillon de Chasseurs Ardennais, qui à chaque fois, apporte le soutien nécessaire afin que ce rassemblement puisse avoir lieu.

La séance académique commence par la lecture du télégramme envoyé à Sa Majesté le Roi.

Ensuite vinrent les rapports traditionnels destinés à vous montrer que la section régimentaire se porte bien et fait l'objet d'une gestion saine.

André Dehaen présente le compte rendu des activités qui se sont déroulées depuis notre dernière assemblée générale. En bref, le comité s'est réuni trois fois depuis mars 2019 et a organisé trois activités durant la même année qui ont remporté un succès à savoir : le Congrès national, la visite du Bastogne War Museum (Mardasson) et de Bastogne Barracks, ainsi que notre traditionnelle Saint-Hubert.

Le comité renforcé par quelques membres de la section a participé à pas moins de 10 activités organisées par d'autres sections ou le Bataillon. Une délégation de la section était présente à 10 cérémonies patriotiques. Une délégation a représenté notre section lors de toujours trop nombreuses funérailles de nos membres ou de leurs proches.

Vient ensuite le moment de présenter les comptes qui se portent toujours bien. Le rapport des contrôleurs aux comptes est lu aux membres présents. Ensuite, il est proposé de donner décharge au trésorier et au comité, ce qui est fait par applaudissement. Les contrôleurs aux comptes 2019 sont réélus pour 2020.



C'est le moment de mettre à l'honneur deux fidèles serviteurs et d'accueillir le nouveau caporal de Corps. Tout d'abord, Christian André qui laisse sa place après 16 ans de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons « Bon vent ».



La fonction de caporal de Corps donne une place de membre de droit au sein du comité.

Ainsi, le 1er Caporal-chef Jean-Marc Laloy remettra sa fonction de caporal de Corps dans quelques semaines, mais ne part pas à la pension. Il rejoint l'état-major de la Brigade motorisée.

Jean-Marc a émis le souhait de continuer de siéger au sein du comité.

Ce fut l'occasion, de présenter son successeur, le 1er Caporalchef Deprez.



La séance se clôture par l'hymne national et la marche des Chasseurs Ardennais.

Ensuite, apéritif à table (Covid oblige) et repas dans une ambiance chaleureuse.

Décès de Jacques Kolp

Dans notre dernière édition, nous vous faisions part du décès le 15 août dernier du Commandant Jacques Kolp.



Nous retraçons ci-dessous sa carrière.

Il a débuté sa carrière militaire en tant que volontaire de carrière pour ensuite devenir officier de réserve. Sa première affectation en tant qu'officier fut le 1 ChA encore caserné à Spich (RFA) où il devint officier de complément. Il rejoindra ensuite le 3 ChA, puis le Centre d'instruction n° 1 à Saive. En 1983, il devint officier MP

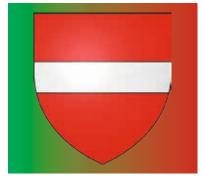
pour plus de trois ans à la 4^e Compagnie. Affecté ensuite à l'École d'infanterie (EI) à

Arlon, il rejoindra le Camp Lagland tout proche pour y servir de 1991 à fin 1994 et pour revenir à l'El-2 Cy jusqu'en 1997. Au cours de ces deux dernières affectations, il participa à deux missions à l'étranger : la SFOR à Sarajevo et UNTAES 3 en Baranja. En 1997, il rejoindra le Regional Headquarters Allied Forces North Europe (RHQ AFNORTH) installé à Brunssum aux Pays-Bas pour y servir jusqu'à la fin de sa carrière d'officier d'active en 2003. Durant cette période, il participa de nouveau à deux missions de longue durée à Sarajevo (ARC SFOR). Durant ses missions à l'étranger, le Régiment se félicita de l'aide efficace qu'il lui apporta en opérations. Redevenu officier de réserve à la fin de sa carrière active. il exécuta encore quelques prestations volontaires d'encadrement.

Hospitalisations

Nous souhaitons à nos membres qui sont ou seraient hospitalisés un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations.





Bouillon

Le mot du président

Tout d'abord, nous espérons que vous passez tous de bons moments malgré la crise sanitaire qui nous préoccupe.

Ce deuxième billet sous l'ère Covid 19 sera dans la même lignée que le précédent à savoir que nous avons appliqué la devise de la 4° compagnie du Bataillon de Chasseurs Ardennais "discrets, toujours aux aguets". Nous avons donc travaillé dans l'ombre.

 Un projet que nous voulions mettre en place pour ce 11 novembre, arrêté par les mesures gouvernementales : mettre Bouillon en Noir-Jaune-Rouge. Opération reportée au 8 mai.
 Nous avons réalisé un nouveau drapeau XXL de 9m50 x 4m qui sera déployé au belvédère. L'ancien trouvera place au tunnel.

2. Le Syndicat d'Initiative prend part à la démarche en investissant dans un drapeau qu'il placera au niveau du château.
3. Nous mettrons à disposition des commerçants un drapeau belge.
20 ont été financés par la Commune, merci à elle.

4• Nous allons imprimer des drapeaux personnalisés à la section, afin de compléter le contingent fourni par la Commune.

 Comme dans beaucoup de communes, Bouillon a également commémoré le 11 novembre, certes en comité restreint (Bourgmestre, président du conseil communal, chef de groupe de l'opposition et représentant des associations patriotiques), mais avec autant de respect et de cérémonial que d'habitude, foule en moins.

Le drapeau fut donc déployé au belvédère, fleurissement du monu-







ment aux morts, des tombes de nos Chasseurs Ardennais et autres militaires bouillonnais tombés durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le monument français 1914–18 qui a subi le même traitement de nettoyage que les autres stèles.

- L'AG 2020 de la section : prévue le 4 octobre, reportée en novembre, n'aura finalement pas lieu en 2020.
- Nous profitons de cet article pour souhaiter la bienvenue aux 6 nouveaux étudiants réservistes de la compagnie de réserve opérationnelle (4° compagnie) du Bataillon. Libre à eux de rejoindre, ou non, une section de leur choix et de perpétuer les valeurs de la Fraternelle.

Prenez soin de vous et portez-vous bien.

Résiste et mords.



Le coin Évocation



Notes rédigées par Joseph André (1ère partie)

Joseph André, officier au 3 ChA le 10 mai 1940, est devenu président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais entre 1989 et 1993.

Documents reçus de ses enfants et publiés avec leur accord.

André Louis Bertrand Joseph est né à Salmchâteau (Lierneux) le 17 mai 1906. Sa maman tenait une ferme et son papa était cariste. Il avait 1 sœur et 2 frères : Anna, Paul et Aloys.

École primaire à Salmchâteau suivie d'1 an au 4° degré à Vielsalm. École Normale à Carlsbourg durant 5 ans et diplômé instituteur le 30 juin 1926.

Marié à Marthe Lemaire de Rachamps. 4 enfants

naîtront de cette union.

Service militaire au 12° Régiment de Ligne à La Citadelle à Liège. Du 15 octobre 1926 au 15 octobre 1927 : sergent, puis candidat sous-lieutenant de réserve. Rappel de 6 semaines en août 1928 à Elsenborn et Bourg-Léopold.

Nommé instituteur communal à Brisy (Cherain) le 2 février 1928.

En 1933, muté au 3° Régiment de Chasseurs Ardennais à Vielsalm, Joseph André en militaire du 12º Régiment de Ligne

lors de la création de cette unité. Entre 1933 et 1938, plusieurs rappels de diverses durées. En 1938, rappel de mobilisation lors de la mise sur pied de l'armée P.P.R. (pied de paix renforcée), 8-9 jours à Mormont, Wibrin, Chabrehez, Erezée. En 1939, mobilisation générale (fin août) comme officier chef de peloton. En campagne à la Baraque de Fraiture. Fourniture de gardes à la frontière et aux destructions préparées entre Vielsalm et Houffalize. Sa compagnie a occupé Regné, Grand-Halleux, Lierneux, Vielsalm.

La campagne des 18 jours et la suite immédiate

10 mai 1940 : à Vielsalm depuis le 7 mai 1940.

Durant les 18 jours de guerre, participation à tous les combats de mon unité (combat de jour et repli la nuit). 11 mai 1940 : combats de Hamoir, repli vers la Meuse (la nuit). 12 mai : endroit prévu Engis mais par suite du sautage des ponts, repli vers Namur et Temploux (bombardement). 13 mai : Perwez (Brabant), repli par Tourneppe, Maransart, Thorembais-les-Béguines, Waterloo, jusqu'à Impe (au-delà de la Dendre).

16/17/18 mai : combat d'Alost, repli par Vlekkem (escarmouche) jusqu'à Landuyt sur l'Escaut.

19/20/21 mai : combat de Landuyt, repli par étapes vers la Lys.

24 mai : arrivée sur le Poekesbeek (préparation contreattaque).

25 mai : contre-attaque de Vinkt la nuit.

26 mai : Vinkt est repris.

26-27 mai : toujours combat à Vinkt. Nous sommes attaqués de partout. On se replie vers Ruysseleede où l'on prend position pour la nuit. Bombardement intense et repli. 28 mai : nous étions à Hille, où dans la matinée, (9h30), nous apprenons la capitulation ! ...

On s'était bien battu, mais le nombre n'était pas avec nous et le matériel ennemi supérieur au nôtre.

Bien que tristes de notre résultat, nous comprenions la sage décision de notre Roi qui voulait épargner les vies humaines et les destructions! Abandonné de ses ministres, que pouvait-il faire d'autre? Les fuyards, déserteurs, l'ont cependant calomnié, mais nous prendrons toujours sa défense!

Notre premier souci fut de trouver de la nourriture pour nos hommes. J'achetai des pommes de terre, que l'on fit cuire après épluchement, dans une grande bouilloire, ainsi que les œufs. La facture fut supportée par le Lieutenant Lamborelle et moi-même. Nous restions les deux seuls officiers depuis Alost. Ce repas frugal fut bien apprécié par nos hommes affamés!

Nous cantonnions dans des fermes et autres habitations. On s'est débrouillé, on a soigné ses plaies, et chacun se débrouillait jour après jour pour trouver du ravitaillement. Ce problème ne fut pas trop difficile à résoudre et nous ne fûmes pas exploités.

Il fallut remettre les armes et munitions... en bon état !!! Mais déjà la résistance s'amorçait. On cassait

ce qui était "trop bon à livrer"! J'ai moi-même enterré plusieurs pistolets, espérant venir les reprendre! Peut-être y sont-ils encore... non décomposés mais certainement rouillés.

Résistance!

Je suis parvenu à conserver et rapporter mon G.P. et m'en servir au maquis et en Allemagne.

(suite au prochain numéro)



La vie mouvementée de l'état-major de la Zone V de l'Armée secrète

propriété alors de la

comtesse de Ché-

tisme ne restait pas

des intentions ver-

bales. Elle hébergea

septembre 1944.

Dans la nuit du 1er

peu après minuit,

d'images Google)

Alors que les parachutages d'armes, de matériel, d'hommes se poursuivent le printemps et l'été 1944, que les sabotages s'intensifient et qu'ont bientôt lieu les actions de guérilla et de harcèlement contre l'ennemi, la vie de l'état-major de la Zone V commandée par le Major Albert Bastin va connaître une agitation paroxystique!

Suite à l'arrestation de l'officier Théo de Hemptinne survenue le 2 août dans la région de Ciney alors qu'il était porteur des noms de fleurs attribués aux plaines de parachutage, l'état-major jugea plus judicieux de déménager de Blier, où il se trouvait pour partie, à l'hôtel de la Crémaillère à Petit-Han. Cependant, la présence d'Allemands dans un café à proximité de l'hôtel faisait craindre pour la discrétion. Décision fut prise de se rendre au château de Fisenne,

rizée dont le patriol'état-major en ces jours du début de au 2 septembre, Château de Fisenne (Source : © Jérôme Crépin, tous droits réservés) le Major britannique

Hugh Fraser of Lovat et trois S.A.S. belges sont parachutés sur la plaine Seringa devenue plaine Sophocle à Somme-Leuze

et Bonsin, non loin de Durbuy. Ils représentent la mission Brutus, mission qui visait à aider, conseiller la résistance et aussi porter le feu si nécessaire contre l'ennemi. Le chef de la mission Brutus fut

conduit au château de Fisenne par les officiers suivants de

l'état-major : le Sous-lieutenant

Pierre Dambois alias Gaspard (officier de liaison avec les secteurs 3 et 4), qui sera tué le 6 septembre non loin de la plaine Sapin devenue plaine Thémistocle, le Sous-lieutenant Henri Williot alias Hubert (chef d'état-major adjoint) et Pierre d'Ieteren alias Jules (officier de liaison avec l'étatmajor A.S.) Ils arrivèrent le soir à Fisenne. La situation rencontrée est pour le moins dangereuse : au même endroit que l'état-major se trouvent des Allemands. La jonction est donc pour l'heure compromise. Malgré tout, ils tentent la jonction, essuient des coups de feu, heureusement sans conséquences. Les Allemands, présents au château, ne feront jamais le lien entre la présence de ces "terroristes" et

ceux, à l'intérieur, qu'on présentait comme des réfugiés! Le 4 septembre, dans un bois à proximité d'Amonines, le Major Fraser établit une liaison avec le Major Bastin. Ce dernier parviendra à s'extraire de l'impasse de Fisenne et rejoindra Amonines où il y installera son P.C. En cette semaine précédant la libération de la région, les missions de guérilla et de combat contre les forces ennemies en repli battent leur plein. Cependant, inspiré par une saine prudence et une perception avisée du contexte, le Major Fraser conseille au Major Bastin alias Philippin ou Babylone (pour Londres), de ne pas harceler l'ennemi en cette région d'Ourthe et Aisne pour éviter des représailles contre la population. Conseil qui sera suivi et épargna probablement la région à l'exception de Marcourt, Marcouray (fief du Mouvement national belge - M.N.B.) et Laid l'Oiseau.

Alors que le service de codage vit bien des péripéties le poussant à déménager, à cacher le matériel de transmission, le Major Bastin et ses hommes vont vivre des heures éprouvantes. Effectivement, les Allemands s'installent dans la même région qu'eux. Les batteries d'artillerie desservies par des S.S. Adolph Hitler, Goëring et Langemark comprenant des Belges de la Légion flamande s'établissent sur une position appuyée par la petite rivière de l'Aisne coiffant ainsi la série des localités en bordure où l'état-major et l'escadron mobile se trouvaient. En ce samedi 9 septembre, le Major Bastin et sa famille (sa fille Suzanne et son épouse Marguerite étaient dans le maquis) quittent une dépendance du château de Blier en courant vers l'hôtel du Vieux-Moulin d'Amonines



où se trouvent déjà plusieurs membres de l'état-major : le Sous-lieutenant Pierre Willems de Laddersous alias Guillaume (chef d'état-major), le Sous-lieutenant André Brock alias Tony (officier de liaison avec les

secteurs 5, 6 et 7), le Sous-lieutenant Henri Williot alias Hubert et des codeuses. Ils fuient l'arrivée ennemie et donnent les valises remplies de documents de la zone à l'abbé Delvaux, résistant actif, qui va les planquer dans un fenil. À peine réalisent-ils qu'ils risquent d'être faits prisonniers, que les Allemands entrent dans l'hôtel et les enferment dans la cave. Ils seront cuisinés de questions et jamais les Allemands ne sauront quelles étaient ces personnes. Ils affirmeront les avoir maintenus enfermés dans cette cave pour les protéger des combats qui avaient lieu à l'extérieur. Le Major Bastin soutiendra que la présence de sa famille les a probablement sauvés et a accrédité l'idée de civils sans lien avec la résistance.

Le lendemain matin, des Américains aidés par François de Sélys Longchamp viendront les sortir

de cette cave.

Le 10 septembre, Amonines est libéré. C'est depuis Amonines du 10 au 28 septembre 1944 que l'état-major de la Zone V va gérer l'après-Libération.

Suite et fin au prochain numéro : Bilan de la Zone V. N'hésitez pas à me contacter si vous aviez des informations (jeromedandoumont@hotmail.com). Je vous remercie.

Jérôme Crépin





(Source : © Jérôme Crépin, tous droits réservés)

Vos Témoignages



Service militaire, service humain

Il est régulièrement question de rétablir le service militaire, sous quelque forme que ce soit. Si les décideurs passent de l'intention au concret, pas de doute que ce service ne ressemblera pas à celui que des générations de jeunes Belges ont connu avant et après les guerres de 14–18 et de 40–45, jusqu'au 1er mars 1995. Tout au long de ces lointaines années, la conscription avait présenté un mélange de faiblesses et de bienfaits.

J'appartenais à la classe 1970, mais un sursis me permit de rejoindre la caserne Michel, lieu d'instruction à Malines, au début janvier 1971. Au bout de huit semaines, un train de nuit m'emmena vers Spich, à la caserne Deschepper, casernement du 1 ChA. S'ouvraient ainsi dix mois que je n'ai jamais regrettés.

D'autres ont narré les anecdotes truculentes qui parsemaient la vie des miliciens, et certaines me sont restées vivaces en la mémoire. Toutefois, j'aimerais m'arrêter sur un des aspects mal connus du service militaire.

Fils d'enseignants, citadin, diplômé d'université, rien ne me préparait à côtoyer des jeunes hommes issus de milieux inconnus de jeunes bourgeois appelés à une vie sédentaire après la quille. À Spich, j'ai découvert qu'il existait encore des analphabètes dans notre pays affichant les qualités d'une haute civilisation. Le Lieute-



nant-colonel BEM Liebens, chef de Corps, me chargea de donner des cours d'alphabétisation à une jeune recrue venue de Boussu.

Dois-je préciser que je ne savais pas comment m'y prendre ? Mais mon CV faisait de moi un "littéraire" et, en l'absence d'enseignants à la compagnie EMS, il parut que j'étais le mieux à même pour mener à bien cette tâche insolite.

Jean-Marie (par souci de discrétion, je ne citerai ni son vrai prénom, ni son nom) paraissait l'innocence même. Il devint victime de toutes les blagues séculaires des casernes : aller chercher de l'eau en poudre, retrouver la clé du parade ground, etc.

Il parlait à peine le français et s'exprimait dans le patois de son village, que même les wallons luxembourgeois avaient de la peine à saisir.

Nous avons dû partir de rien, car les cours d'alphabétisation de l'armée ne sont jamais arrivés dans cette garnison, perdue à l'est de Cologne. Mes parents m'envoyèrent quelques livres, parmi lesquels Le Petit Prince de Saint-Exupéry. Les manuels d'apprentissage à la lecture paraissaient fichtrement rébarbatifs. Jean-Marie se sentit immé-



diatement attiré par Le Petit Prince... à cause des images.

C'est ainsi qu'il apprit à lire et... que j'appris à apprendre la lecture à un autre. J'ai commencé par lui raconter les aventures de cet émouvant petit garçon venu de sa planète pour atterrir en plein désert. Nous avons arrêté la découverte avant la fin du récit. Le défi consistait à déchiffrer le texte, à le lire correctement et, pour mon "élève" à découvrir la conclusion par lui-même.

> (suite dans un prochain numéro) Alain De Kuyssche

Le coin Info



Promotions récentes

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion au grade supérieur des officiers Chasseurs Ardennais ou anciens suivants:

- Au garde de colonel les lieutenants-colonels BEM Marc Bastin et Etienne Goudemant;
- Au grade de lieutenant-colonel les majors Dominique Crèvecoeur et Frédéric Thiry;
- Au grade de major le Commandant Jean-François Soleil.

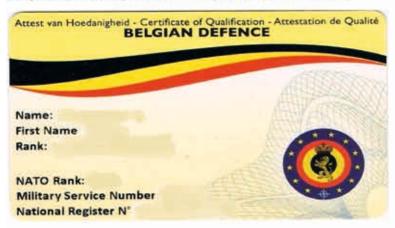
Nous les félicitons chaleureusement pour cette belle promotion. •



Attestation de qualité

Qu'est-ce qu'une attestation de qualité?

L'attestation de qualité est un document permettant aux militaires qui ne sont plus en service actif, de prouver leur précédente qualité de militaire.



A quoi sert l'attestation de qualité?

L'attestation de qualité peut servir comme document justificatif pour:

- ✓ Demander l'autorisation du port de l'uniforme par les militaires qui ne sont plus en service actif (OG-J/571 C + DGHR-REG-DISPSYS-001 (Art. 104.d.)
- ✓ Demander un logement pour militaires pensionnés
- ✓ L'accès à certains quartiers (e.a mess).
- √ L'accès à certains quartiers militaires à l'étranger.
- Réduction du prix d'entrée de certains musées liés à la Défense.

Comment obtenir cette attestation de qualité?

L'attestation peut être demandée soit via l'ESA, soit via une demande ECRITE de l'intéressé à:

Direction Générale Ressource Humaine

Division Expertise Administrative

Section Expertise Administrative

Sous-section Notariat

Quartier Reine Elisabeth

Rue d'Evere, 1

1140 BRUXELLES

E-mail: notariat@mil.be

La demande doit contenir les données suivantes:

Nom

Prénom

Grade

Matricule

Date de pension

Numéro de Registre National

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse de résidence



Fournitures Magasin





Bon de commande veste officielle de la Fraternelle

Description : Couleur gris acier. 2 poches avant. Poches intérieures. Doublure manches 100% polyester. Poignets élastiqués. Grand zip. Capuche dans le col. Imperméable.

Toute personne intéressée par l'acquisition d'une telle veste est invitée à la commander au moyen du présent bon de commande à adresser par mail ou par courrier postal à Christian Oger (rue Saint-Roch, 33 à 6997 Erezée (Soy) – christianoger@hotmail.com ou fratcha.log@gmail.com) avant le 31 mars 2021 et de verser la somme de 40 € sur le compte de la Fraternelle BE75 0357 5632 9451.

Une fois la veste disponible, elle peut soit être enlevée directement au shop du Bataillon, soit être envoyée **au domicile de l'intéressé**. Dans ce dernier cas, **un supplément de 8 € est demandé à la commande**.

Toute veste commandée ne sera ni reprise, ni échangée.

Il y a par ailleurs lieu de noter qu'une et une seule commande sera passée en 2021 (1er avril) et qu'il faudra faire preuve d'un peu de patience quant à la date de livraison.

Tailles	Largeur entre		Nombre de pièces		Total
	aisselles (en cm)	selles X 2 + quelques cm pour com- penser épaisseur vêtement sous veste	Type A Écusson cousu	Type B Dispositif pour clip	
S	42,5	97			
М	46,5	104			
L	50,5	112			
XL	54,5	119			
2XL	58,5	127			
3XL	62,5	135			
Total général = 40 € X					

Nom :	Prénom :	N° Tel/GSM :
Enlèvement au shop Bataillon*	À envoyer à l'adresse suivante* :	

* Barrer la mention inutile



ADRESSES UTILES

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

Edmond ANTOINE Rue des Acacias, 10 6900 Marche-en-Famenne Tél: 084 31 32 82

E-Mail: fratcha.drapeau@gmail.com

LE BATAILLON

Officier S1, Camp Roi Albert 6900 Marche-en-Famenne Tél. 02 442 25 45

LE MUSÉE DE MARCHE

Bn Md ChA Camp Roi Albert 6900 Marche-en-Famenne E-Mail: fratcha.musee@gmail.com - 1er Cpl Chef e.r. J-M WALLON GSM: 0472 37 00 87 - Adjt L. CROWIN Tél: 02 442 29 59 GSM: 0489 51 22 33

IBAN: BE65 7320 4272 3396

LA SALLE CHAAU FORT DE HUY

Voir section de Huy

LA MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée Camp Roi Albert 6900 Marche-en-Famenne Tél: 02 442 24 82

E-Mail: srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux

Président : AdjtMaj e.r. François Lambert

Rue Saint-Denis, 23

6900 - Marche-en-Famenne GSM: 0474 713643

E-Mail: fratcha.cocon@gmail.com

Les dirigeants des sections régionales

IBAN : BE38 0015 6206 6172

Président : Félicien WISELER – Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com

Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE – Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217. 6700 Arlon

ARLON - ATTERT

- MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY | IBAN : BE58 2670 0273 1779

Président : Jean-Paul NOËL - Tél. 063 38 79 95 - GSM 0496 53 84 45 Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com

Secrétaire: Patrick HOTTON – Tél. 063 38 99 78 – GSM 0496 81 56 16 Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange E-Mail: fratcha.athus.secretaire@gmail.com

Trésorier : Pierre VANDENINDEN - Tél. 063 38 94 92 - GSM 0475 28 54 65 - Fax 063 38 10 04

Rue des Glaïeuls 14, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com

BASTOGNE - 2 CHA

IBAN: BE80 0000 2409 2877

Président : Cdt (R) Pierre PIRARD – Tél. 061 68 84 68 – GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com

Secrétaire: Michel BOUVY – Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail: fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com Trésorier : Freddy JACOBY – Tél. 084 45 53 82 Rue Vieille Eglise 5/A, 6970 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com

BERTRIX - PALISEUL IBAN: BE31 0017 1080 4255

Président : Jules THILLEN – Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com

Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET – Tél. 061 41 41 08 – GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix

E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com

IBAN: BE12 3631 9068 7892

Président : Cdt (R) Jacques POUGIN – GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com

Secrétaire : Fabrice LEJEUNE - Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com

Trésorier: Guy GIBOUX – Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine

BRABANT IBAN : BF73 0018 0858 0760

Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE – Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com

Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE – Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com

Trésorier: William ORLOW-ANDERSEN - GSM 0477 40 44 78

Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com

CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE

IBAN: BE20 7320 4217 6156

Président : Maurice TREMBLOY – Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche) E-mail : fratcha.ciney.president@gmail.com

Secrétaire : Jeannine LAMBERT – GSM 0483 40 54 69 Rue saint-Denis, 23, 6900 Hollogne E-Mail : fratcha.ciney.secretaire@gmail.com

Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE - Tél. 061 61 38 47 Rue de Fontinelle 13, 6833 Ucimont

FLORENVILLE IBAN: BE87 3630 3657 4494

Président : LtCol Hre Claude ROULANT – Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com

Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON – Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com

IBAN : BE82 6528 3296 6768

Président : Freddy DEMECHELEER – Tél. 071 35 12 56 – GSM 0477 33 94 32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com

Secrétaire: Roch SAINT-PAUL – GSM: 0496 12 54 65 Rue Gendebien 22B. 6120 Marbaix-la-Tour E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com

Trésorier : Marcel MAINGHAIN – GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com

HUY - 6 CHA IBAN BE48 0682 4924 1527

Président : Cdt Hre Jacques PLEINEVAUX – Tél 085 23 08 17 – GSM 0477 29 07 80 Rue Campagne 40, 4500 Tihange Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com

Secrétaire : Roger VANCAUTEREN – Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com

Trésorier: Firmin BAUCHE - Tél. 085 31 68 57 - GSM 0473 93 77 80

Rue des Jardins 4, 4530 Villers-le-Bouillet

Fraternelle Royale des Chassaurs Ardannais



LIEGE - VERVIERS

IBAN : BE72 0016 4143 5616

Président & Secrétaire : Louis DEHOUSSE – GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1e, 24, 4690 Bassenge E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com

Trésorier: Louis MARTIN – Tél. 04 374 15 45 – GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé

E-Mail: fratcha.liege.tresorier@gmail.com

IBAN : BE50 0688 9656 0418

Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT – Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com

Secrétaire: Bernard NEUFORT – GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail: fratcha.namur.secretaire@gmail.com

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE IBAN : BE13 0015 4830 8239

Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD – Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com

IBAN : BF76 7320 2269 2795 **OURTHE & AISNE**

Président : Joël BERTEZZOLO – GSM 0477 436898 – Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6987 Rendeux E-Mail: fratcha.erezee.president@gmail.com

Secrétaire : Laurent CROWIN - Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezee) E-Mail : fratcha.erezee.secretaire@gmail.com

Trésorier : Christian OGER – Tél. 086 47 76 94 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.erezee.tresorier@gmail.com

SAINT-HUBERT IBAN: BE07 0689 0838 9566

Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT – Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com

Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM ET 3 CHA IBAN : BE13 7320 1250 2139

Président : Lucien PAQUAY – Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail: fratcha.vielsalm.president@gmail.com Secrétaire: Philippe LAMY – Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail: fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com

Trésorier : Joseph REUTER – GSM 0479 31 38 24 Medell-Herwert 9, 4770 Amel E-mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com

Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com

IBAN: BE04 0016 7638 6231

Président : François RICHARD – Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com Secrétaire: Michel DEMOULIN - GSM 0497 18 13 13 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com

Trésorier: Adolphe PIERRET - Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com

SECTION RÉGIMENTAIRE IBAN : BE61 0680 6275 8017

Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.regt.president@gmail.com

Secrétaire: Roland HELLAS – Tél.: 084 31 37 99 – GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail: fratcha.regt.secretaire@gmail.com

Trésorier : AdtChef (R) André DEHAEN – Tél. 084 21 35 27 – GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.regt.tresorier@gmail.com

CLUB DE MARCHE CHASSEURS ARDENNAIS IBAN: BE82 2400 2802 9768

Président: Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél. 083 21 85 60

Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail: fratcha.clubmarche.president@gmail.com Secrétaire: Daniel DUCENE - GSM 0495 10 23 37

Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com

Trésorière : Marlène DECOSTER – GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com

Envoyer:

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron Rue de Wavremont, 5 5330 - ASSESSE

E-MAIL: fratcha.revue@gmail.com

